

*au Collègue P. Fourmanoir
Cordial hommage
Jos. Halkin*

Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE

COURS
DE
GÉOGRAPHIE

PAR

JOSEPH HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

TOME TROISIÈME

PREMIER FASCICULE

Géographie de l'Afrique



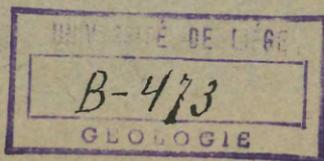
NAMUR

Maison d'Éditions AD. WESMAEL-CHARLIER

(Soc. An.)

69, RUE DE FER, 69

1930





COURS DE GÉOGRAPHIE

Université de Liège
Bibliothèque des Sciences et Techniques
Section Géosciences
Esplanade de l'Université, Bât. B6d
B-4000 Liège - Belgique
<http://www.libnet.ulg.ac.be/>



RECEIVED
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION
U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE
WASHINGTON, D. C. 20535
MAY 19 1964

61

Collection J. ROLAND et E. DUCHESNE

COURS
DE
GÉOGRAPHIE

PAR
JOSEPH HALKIN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

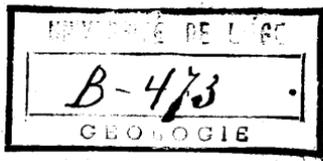
TOME TROISIÈME
PREMIER FASCICULE

Géographie de l'Afrique



NAMUR
Maison d'Éditions AD. WESMAEL-CHARLIER
(Soc. An.)
69, RUE DE FER, 69

1930



ENCODÉ
FEV 1986

PROPRIÉTÉ.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	p.	7
PREMIÈRE PARTIE : GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.		
REVISION	pp.	9-22
A. Situation géographique	p.	9
B. Géographie physique	p.	10
C. Géographie biologique	p.	17
D. Géographie humaine	p.	18
E. Géographie économique	p.	20
DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE. pp. 23-92		
CHAPITRE I. — Le sol (formation, constitution géologique du sous-sol, le sol superficiel, le relief, les régions côtières et les îles)	pp.	23-29
CHAPITRE II. — Le climat (son importance, température, pression barométrique et vents, précipitations atmosphériques, régions climatiques).	pp.	30-37
CHAPITRE III. — L'hydrographie (caractéristiques générales, régions et bassins sans écoulement vers la mer, les fleuves).	pp.	38-43
CHAPITRE IV. — Les hommes (influence de la situation géographique de ce continent comparé aux autres continents, influences de sa situation et de sa configuration sur son état de civilisation, influences de ses caractères physiques sur la pénétration européenne, caractères distinctifs des variétés humaines, caractères distinctifs des groupes ethniques, répartition de la population, l'habitat, les villages et les villes).	pp.	44-56
CHAPITRE V. — Les divisions politiques (exploration et colonisation de l'Afrique, les États indépendants, les pays		

à administration autonome, les pays de protectorat, les territoires administrés par mandat, condominium, les territoires faisant partie administrativement d'un État européen, les colonies) pp. 57-85

CHAPITRE VI. — La valeur économique de l'Afrique (caractéristiques; rapports avec les autres continents; rapports à l'intérieur du continent; l'Afrique dans l'économie mondiale) pp. 86-92

TROISIÈME PARTIE : LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'AFRIQUE.
 pp. 92-104

- A. — Grande région géographique à climat torride et pluies équatoriales. pp. 92-96
- B. — Grande région géographique à climat tropical. . . pp. 97-101
- C. — Grande région géographique à climat tempéré chaud. pp. 101-104

AVANT-PROPOS.

Notre Cours de Géographie à l'usage des Écoles normales et des classes supérieures des Athénées et Collèges devait comprendre quatre tomes : le premier, Géographie générale, a paru, en troisième édition, en 1924; le deuxième, Géographie de la Belgique, est sorti de presse en 1923; les troisième et quatrième auraient été intitulés Géographie de l'Europe et Géographie des parties du monde autres que l'Europe.

Il s'est avéré, lors de la préparation de ces tomes III et IV, qu'il était préférable de les réunir en un seul tome, mais de diviser ce volume en fascicules : un pour l'Afrique, un pour l'Amérique, les régions polaires et les océans, un pour l'Asie et l'Océanie, deux pour l'Europe et un pour le Congo belge, ce dernier étant paru, sous le titre Géographie du Congo belge, en deuxième édition en 1927.

Ces six fascicules du tome III sont destinés plus spécialement aux classes des écoles normales primaires et moyennes et du cycle supérieur des Athénées; comme les élèves de ces classes ont déjà étudié notre Cours de Géographie (degré inférieur, en trois parties) soit à l'École moyenne, soit dans le cycle inférieur des Athénées, nous réservons la première partie du présent fascicule à une révision des données géographiques acquises précédemment, révision qui se fera le plus fructueusement par un examen approfondi des cartes de notre Atlas classique. Pour les élèves des établissements où l'on n'a pas adopté dans l'enseignement de la

géographie les deux cycles concentriques existant dans les Athénées, cette première partie servira d'introduction à l'étude géographique plus détaillée de l'Afrique.

La deuxième partie consiste dans l'étude aussi approfondie que peut le permettre le temps que les programmes réservent à la géographie, du continent africain pris dans sa généralité et basée sur la connaissance de la première partie.

Tenant compte des exigences du programme officiel, la troisième partie comprend l'étude synthétique des grandes régions géographiques de l'Afrique; elle peut être considérée comme une révision des caractères géographiques les plus importants du continent africain.

Ces fascicules du tome III (deux pour la 3^e des Athénées, trois pour la seconde et un pour la première) ont un caractère explicatif bien accentué; ils serviront aussi de livres du maître pour les professeurs de géographie dans les classes du cycle inférieur.

Cointe
Août 1930.

J. H.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

REVISION ¹.

A. — SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Situation. — L'Afrique est une partie de l'Ancien Monde; elle en forme la partie sud-occidentale. Sa partie septentrionale fut et est en rapports étroits avec l'Europe à cause de la Méditerranée qui les unit; sa partie nord-orientale et sa côte orientale au nord de Sofala ont eu de nombreux rapports avec l'Asie occidentale (isthme de Suez, étroitesse de la mer Rouge) et avec l'Asie méridionale (les vents facilitant la navigation entre cette côte, l'Arabie et l'Hindoustan).

Situation par rapport aux autres continents. Au S. de l'Europe, mais tout proche de ce continent, dont elle est séparée par la Méditerranée, le canal de Sicile et le détroit de Gibraltar; au S.-W. de l'Asie, mais aussi tout proche de ce continent, auquel elle est rattachée par l'isthme de Suez et dont elle est séparée par la mer Rouge, le Bab-el-Mandeb et le golfe d'Aden; à l'E. de l'Amérique du Sud dont la séparent les grandes étendues maritimes de l'océan Atlantique (la distance entre son point le

¹ Cette revision introductive a pour but de remémorer les renseignements géographiques les plus importants donnés par les cartes de l'*Atlas classique*, planches 33, 34 et 35 et de revoir ces cartes de façon à ce que chaque élève ait une connaissance sérieuse des faits géographiques primordiaux. On tirera profit aussi de l'examen des cartes de géographie générale, nos 31 à 35, 41, 45, 49, 57 et 63 à 80.

plus à l'ouest et le rivage le plus oriental de l'Amérique du Sud est moindre cependant que la distance de New-York à Brest); à l'W. de l'Australie dont la sépare toute la largeur de l'océan Indien. Depuis le percement de l'isthme de Suez (1869), les navires peuvent faire le tour de l'Afrique.

Situation par rapport à l'équateur. L'Afrique s'étend à peu près également de part et d'autre de ce grand cercle, mais sa superficie dans l'hémisphère nord est presque le double de celle dans l'hémisphère sud. Cette situation à cheval sur l'équateur est d'une importance capitale pour le climat. Le tropique du Cancer coupe le Sahara en son milieu; celui du Capricorne passe par le désert de Kalahari et par le sud de Madagascar.

Situation par rapport à la Belgique. Le méridien de Bruxelles passe non loin d'Alger et à l'ouest du delta du Niger; le méridien de Greenwich traverse le Sahara au tiers W. de sa longueur; le méridien de Hambourg passe près de Tunis et du mont Cameroun.

Superficie. — En gros : le cinquième des terres émergées; trois fois l'Europe; mille fois la Belgique; un peu plus de dix fois le Congo belge; exactement 29.800.000 km².

Extension en latitude : de 37° 20' N. (cap Blanc) à 34° 40' S. (cap des Aiguilles) soit 72° de latitude (environ 8.000 km.).

Extension en longitude : de 18° W. (cap Vert) à 51° E. (cap Guardafui), soit sur 69° de longitude (environ 7.500 km.).

B. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Configuration horizontale. — C'est un continent de forme massive, sans presqu'île (sauf la presqu'île des Somalis à l'E.), sans mer intérieure, sans golfe ni indentations ou découpures, sauf au N. les golfes de la grande Syrte et de Gabès, et à l'W., mais plus important, le golfe de Guinée; enfin avec peu d'îles en bordure. — Sa forme se décompose en deux parties : l'une,

au N., trapézoïdale, limitée au S. par le parallèle 5° lat. N. ou par une ligne allant du Cameroun au cap Guardafui; l'autre, au S., triangulaire, ou grande péninsule s'allongeant vers le S., la pointe S. dirigée vers le continent antarctique, mais distante de ce continent d'environ 35° de latitude. — Si sur une carte d'Afrique on relie par une ligne tous les points situés à 1500 km. de la mer, on détermine une région assez étendue (environ 10 ‰). D'autre part, l'Afrique n'a qu'un km. de côtes par 1145 km² de surface (Europe : 1 km. par 315 km²).

Parties insulaires. A l'E., Madagascar et les îles voisines (Mascareignes, Comores, Amirantes, Seychelles), Zanzibar et Pemba, et plus au N., Socotora; au N., l'île de Djerba; à l'W., les îles Annobon, St-Thomas, du Prince et Fernando Po dans le golfe de Guinée, les îles Bissagos, du cap Vert, Canaries et Madère. Toutes réunies ont une superficie valant les 2 ‰ du continent, mais il faut noter que plusieurs de ces îles ne sont pas vraiment africaines : Madagascar (éloignée de 450 km.) est autant océanienne qu'africaine, tandis que les Canaries, Madère et les îles du cap Vert n'ont presque rien de commun avec l'Afrique.

Les côtes. Le littoral africain est très peu découpé, pour ainsi dire rectiligne, sans baie, sauf en deux parties : à l'E., depuis le S. du pays des Somalis jusqu'à la baie de Delagoa; à l'W., depuis le cap Lopez jusqu'à l'embouchure de la Gambie. Les côtes sont souvent basses et sablonneuses ou encombrées par des alluvions accumulées par les fleuves; elles sont généralement peu hospitalières (peu de bons ports).

Configuration verticale. — Les *plaines* de moins de 200 m. d'altitude (teintées en vert sur la carte oro-hydrographique) sont peu nombreuses et peu étendues : deux deltas (plaine du Bas Nil et plaine du Bas Niger), quatre plaines (de Tripolitaine, de Mauritanie, de Mozambique, des Somalis), toutes d'ailleurs s'allongeant plus ou moins sur le bord de la mer. — Par contre, des *altitudes élevées en bordure* du continent : au N.-W., l'Atlas, système montagneux qui, par son origine, se rattache aux chaînes

de l'Europe centrale et occidentale; à l'W., le Fouta-Djalou, les monts du Cameroun, les monts de Cristal et la bordure occidentale du plateau de l'Afrique méridionale; à l'E., les Drakensbergen, le Kilima N'Djaro (le sommet le plus élevé du continent : 6.010 m.), le Kenya, le plateau abyssin, vrai massif montagneux. — Mais à l'intérieur de cette bordure montagneuse, plusieurs *dépressions* (Congo, Sahara occidental, Sahara oriental et celle du Tchad qui est sans écoulement vers la mer), tandis que le sud est caractérisé par un *plateau* immense et élevé, le plateau de l'Afrique méridionale; dans le Sahara, du N.-W. au S.-E., une espèce de plateforme élevée avec le plateau d'Ahaggar et le massif du Tibesti se relie, vers les grands lacs centraux, aux montagnes qui bordent la grande fracture. — D'une façon toute générale, le relief de l'Afrique peut être comparé à un plat retourné (bourrelet non loin des bords, dépressions dans le centre); cette forme de relief¹ aura des conséquences surtout sur le cours des fleuves (rapides, chutes et cataractes dans la traversée des chaînes côtières) et ralentira la pénétration européenne.

Climat. — L'Afrique a, ce qui se déduit de sa situation géographique, un climat chaud : équatorial ou torride au centre, tropical au Nord et au Sud.

Température. En janvier, c'est-à-dire au milieu de l'été austral, une moyenne de plus de 30° dans un ovale s'étendant du nord du Tanganika au Vaal et du lac Nyassa à l'W. des sources du Zambèze; vers le sud, la température moyenne de ce mois baisse pour être inférieure à 20° sur la côte S.-W. de l'Afrique méridionale; vers le Nord, les isothermes de + 25° et de + 20° sont plus éloignées et ce n'est qu'au N. du 20° lat. N. que la température moyenne de janvier (ou du milieu de l'hiver boréal) s'abaisse un peu au-dessous de 15°, mais remontant cependant au-dessus de 20° dans le centre de

¹ Voir les deux profils, l'un suivant l'équateur, l'autre suivant le 20° long. E. donnés planche 33 de l'*Atlas classique*; en tracer d'autres.

l'Algérie ¹). — En juillet (pendant l'été boréal), une température moyenne de plus de 30° règne dans tout le nord du continent, au N. du 16° latitude N., sauf sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée où elle descend légèrement sous 30°; l'isotherme de + 20° partant de l'embouchure du Congo s'infléchit vers le Sud pour suivre à peu près le tropique du Capricorne; plus au S., la température de juillet (hiver austral) est un peu inférieure à + 20°. — Donc suivant la marche apparente du Soleil, les zones les plus chaudes sont alternativement au N. et au S. de l'équateur, mais les régions qui s'étendent entre les tropiques ont toute l'année plus de 25°.

Pluies. La quantité annuelle d'eau qui tombe est très variable suivant les régions : les plus arrosées (plus de 200 c.) sont la côte E. de Madagascar et la côte N.-E. du golfe de Guinée. Sont très arrosées (de 100 c. à 200 c.) notamment toute la dépression du Congo et le plateau Abyssin. Par contre, sont à peine arrosés (moins de 25 c.) : le Sahara, le Kalahari et une partie du Somaliland. — Ces données ne sont pas suffisantes pour se faire une idée des pluies : il faut y ajouter leur répartition dans le courant de l'année : répartition à peu près uniforme dans toute la zone équatoriale avec maxima cependant aux deux époques où le soleil est au zénith; au N. et au S. de la zone équatoriale, répartition en quatre saisons, alternativement sèches et humides, celles-ci aux époques où les rayons du soleil tombent perpendiculairement; plus au N. et plus au S., sous les tropiques, une seule saison pluvieuse et une seule saison sèche; dans le Sahara et le Kalahari, sécheresse toute l'année; au N. du Sahara et au S. du Kalahari, des pluies en hiver, donc en novembre-décembre-janvier en Afrique septentrionale, et en juin-juillet-août dans la région du Cap; mais la côte S.-E.,

¹ Ne pas oublier que les cartes signalant les isothermes, comme la carte 179, ne donnent pas, pour les régions montagneuses, la température vraie, mais la température réduite à celle qu'auraient ces régions si elles étaient au niveau de la mer. L'influence rafraîchissante et quelquefois refroidissante des altitudes élevées n'est pas décelable sur ces cartes.

depuis le Cap jusque Delagoa, a des pluies d'hiver et des pluies d'été.

Vents. La forte chaleur qui règne continuellement dans la zone équatoriale produit un mouvement ascensionnel de l'air : pas de vent, sauf des tornades, et calmes équatoriaux. Au N. et au S., soufflent les alisés, vers le S.-W. dans le nord, vers le N.-W. dans le sud. Tout au N. et tout au S., des vents variables. En outre, dans une étroite bande le long de l'océan Indien et sur la côte septentrionale de Guinée, des moussons ou vents venant de la mer lorsque les rayons du soleil tombent perpendiculairement sur ces terres; et enfin des vents locaux : Sirocco, Khamsin, Harmattan et Étésiens.

Neige. Elle est assez rare dans les régions septentrionales et méridionales, absente partout ailleurs, sauf dans les parties les plus élevées du Sahara ou de l'Afrique orientale. — Les neiges persistantes ne se rencontrent que sur les sommets des montagnes les plus hautes : Kilima N'Djaro, Kenya et Ruwensori.

Zones climatiques. Les données qui précèdent sur la température, les pluies et les vents, mais les pluies surtout, sont à la base d'une division du continent africain en zones climatiques : la zone équatoriale ou torride; deux zones tropicales; deux zones subtropicales ou désertiques chaudes; deux zones tempérées chaudes (ces deux dernières n'occupent qu'environ les 20 % de la superficie totale). — Mais l'altitude et l'influence des courants marins apportent dans chacune de ces zones des modifications qui, pour être régionales, n'en sont pas moins importantes.

Hydrographie. — Le continent africain, pris dans sa totalité, est le moins riche en eau, malgré ses longs fleuves et ses nombreux lacs; il est aussi celui qui possède le plus de superficie à caractère sec ou peu arrosé.

Eaux courantes. Leurs caractères généraux sont : plusieurs fleuves très longs (à cause de l'étendue considérable de l'Afrique : Nil, Niger, Congo, Zambèze); coupés de chutes et

de rapides (dans la traversée des montagnes côtières ou au passage brusque à une altitude sensiblement inférieure); à régime très inégal, sauf le Congo (régime dépendant des pluies, plus de leur répartition pendant l'année que de leur quantité); médiocres voies de communication (navigables presque uniquement lors des hautes eaux, lorsque le courant n'est pas trop rapide); traversant quelquefois de vastes espaces désertiques ou semi-désertiques avant d'arriver à la mer (dans ce cas, c'est la richesse en eau des régions d'où ils viennent qui leur permet d'atteindre la mer).

Versant de la Méditerranée ¹ : Le Nil; sources : Simiou et Kagera, affluents du lac Victoria; affluents : Bahr-el-Ghazal, Nil Bleu, Atbara; lacs : Victoria, Kioga, Albert, Édouard, Tana; delta important; plus d'affluents en aval de la cinquième cataracte.

Versant de l'Atlantique : Le Sénégal; sources dans le Fouta-Djalou. — La Gambie. — Le Niger; sources dans le Fouta-Djalou; affluent : Bénoué; lac : Debo; delta important. — Le Congo; sources : le Lubudi; affluents : Luapula, Lukuga, Lomami, Aruwimi, Ubangi, Kasai; lacs : Bangweulu, Mweru, Tanganika, Kivu, Léopold II; sans delta, mais estuaire large et profond. — L'Orange; sources : au mont aux Sources, dans les Drakensbergen; affluent : Vaal.

Versant de l'Océan Indien : Le Limpopo. — Le Zambèze; sources : plateau de Lunda; affluent : Chari; lac : Nyassa.

Bassins isolés : Ceux du lac Ngami et du Makarikari (Okavango); du lac Tchad (Chari); du lac Rodolphe (Omo); du lac Assal (niveau de ses eaux : — 174 m.); des Chotts de l'Afrique septentrionale.

Cours d'eau périodiques, le plus souvent se perdant dans le désert ou dans une steppe semi-désertique : oueds du Sahara

¹ L'étude détaillée des principaux cours d'eau — ils sont tous signalés sur la carte oro-hydrographique de l'Afrique — peut se faire, en outre, par l'examen des cartes 180 pour le Congo, 185 pour le Nil, 186 pour le Zambèze et l'Orange. Ces cartes fournissent aussi des renseignements sur d'autres cours d'eau moins importants, tels que Counéné, Limpopo, Djouba, etc.

(n'existent qu'après des pluies copieuses, durée éphémère et souvent sans eau pendant plusieurs années).

Les régions sans écoulement vers la mer occupent les 30 % du continent africain.

Eaux souterraines. Leur importance est grande dans les régions désertiques : les eaux de pluies tombant sur les parties les plus élevées (massif de Marrah, par exemple, dans le Darfour) ou amenées par les wadi forment dans la profondeur, des réserves d'eau sans doute considérables; si elles réapparaissent à la surface, elles donnent naissance, dans les déserts à des oasis.

Eaux solides. Les glaciers sont rares : là seulement où il a été signalé plus haut des neiges persistantes; ils sont en général du type suspendu (Ruwenzori).

Les régions physiques. — L'Afrique peut se diviser en :

1° Le *Maghreb* ou pays de l'Atlas; il s'étend au nord du Sahara et à l'ouest du golfe de Gabès;

2° Le *Sahara*, au centre de l'Afrique basse, de l'Atlantique à la mer Rouge, région désertique traversée à l'est par l'oasis égyptienne;

3° Le *Soudan*, qui s'étend parallèlement au Sahara et au sud de ce désert et qui comprend : la Guinée, le Soudan occidental, le Soudan central et le Soudan oriental;

4° Le *bassin du Congo*, comprenant la dépression congolaise et ses abords immédiats, sauf vers l'est où la limite s'arrête aux contreforts occidentaux de la chaîne bordant le Tanganika;

5° L'*Afrique orientale*, région de plateaux, comprenant le massif d'Éthiopie, le pays des Somalis et les plateaux des grands lacs;

6° L'*Afrique australe*, limitée par le nord vers le cours inférieur du Zambèze et la ligne de faite Congo-Zambèze;

7° Les îles.

Les espaces maritimes avoisinants. — Au Nord, s'étend sur toute la largeur du continent, la mer Méditerranée qui, si elle découpe en mers et golfes le littoral méridional de l'Europe, ne découpe guère les rivages africains, mer intérieure communiquant avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar (largeur : 14 km.), divisée en deux parties (occidentale et orientale) par le seuil de Sicile, presque sans marée et avec des courants de peu d'importance. — A l'est, d'abord la mer Rouge, reliée à l'océan Indien par le Bab-el-Mandeb, mais très étroite et s'allongeant entre deux régions désertiques ou semi-désertiques; ensuite l'océan Indien dont la largeur de Zanzibar à la côte occidentale de l'Hindoustan est de 4.000 km. et du cap de Bonne Espérance à l'Australie de 8.000 km., qui forme le long des côtes africaines deux courants maritimes chauds, branches du courant équatorial, dont l'une s'infléchit vers le nord et dont l'autre passe en partie par le canal de Mozambique et en partie le long de la côte orientale de Madagascar. — A l'ouest, l'océan Atlantique, large de 2.800 km. entre les caps Palmas et San Roque, et de 6.700 km. entre le cap de Bonne-Espérance et la Terre de Feu, formant la grande échancrure dite golfe de Guinée d'où part, vers l'Amérique du Sud, le courant maritime sud-équatorial, lequel est formé en partie par des eaux relativement froides longeant la côte sud-occidentale de l'Afrique et provenant des immensités antarctiques; plus au nord (environs de la Gambie), part vers l'Amérique centrale le courant maritime nord-équatorial formé en partie d'eaux qu'amène un courant venant du nord, courant d'eaux relativement froides rafraîchissant la côte N.-W. du continent. — La pointe sud de l'Afrique est frappée par un afflux d'eaux froides venant des régions polaires australes.

Tout autour du continent, les mers et les océans atteignent rapidement (sauf la mer Rouge) une profondeur de 2.000 mètres, de telle sorte que si le continent africain s'exhaussait de 2.000 m. son contour resterait sensiblement le même (manque de plateforme continentale et de socle sous-marin), sauf que le détroit de Gibraltar et le détroit de Sicile deviendraient des isthmes relativement larges et que la soudure avec le continent asiatique se ferait tout le long de l'axe de la mer Rouge.

C. — GÉOGRAPHIE BIOLOGIQUE.

Zones végétales. — Les zones de végétation correspondent naturellement aux zones climatiques et se répètent symétriquement dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud. — La zone équatoriale est le domaine de la forêt vierge, aux arbres géants. — Les zones des pluies tropicales ont trois genres particuliers de végétation : la forêt tropicale qui remplace la forêt vierge dans les régions humides mais où existe une petite saison sèche; la savane, couverte de hautes herbes, et parsemée d'arbres tantôt disposés en bouquet (parc), tantôt alignés le long des rivières ou des vallées (forêt-galerie); et la brousse, propre aux plateaux plus secs, et qui n'a que des broussailles souvent épineuses. La savane africaine convient à la fois à l'élevage et à la culture. — Les zones désertiques du Sahara et du Kalahari n'ont de végétation de quelque importance que dans les oasis. — Enfin, dans les zones tempérées chaudes, à étés secs, à hivers pluvieux, la végétation a le caractère méditerranéen : maquis et arbres à feuillage persistant et à fruits du Midi.

Zones animales. — La vie animale est en rapport avec la vie végétale, et la répartition de la faune est conséquence des conditions climatiques et de la végétation. — Les frondaisons de la forêt équatoriale sont peuplées d'un monde d'oiseaux multicolores et de singes; sur le sol pullulent les insectes; la panthère se tapit dans les branches basses; l'éléphant et le rhinocéros s'y ouvrent un passage par leur poids; l'hippopotame et le crocodile infestent les fleuves et les marais, qui hébergent une foule d'oiseaux aquatiques. — La savane est la terre d'élection des grands pachydermes et des herbivores agiles, éléphant, girafe, antilope, gazelle, zèbre; des carnassiers, qui suivent et guettent les herbivores : lion, panthère, léopard, hyène, chacal; mais tous ont un terrible ennemi, la mouche tsé-tsé, dont la piqûre mortelle rend l'élevage des animaux domestiques impossible en beaucoup de points. — Le chameau est l'animal-type du désert, chameau de bât et méhari, chameau de course; là aussi, l'autruche et le

mouflon. — Dans les régions tempérées chaudes, l'homme a refoulé les animaux sauvages. Le cheval, qui manque dans tout le centre du continent, l'âne, la chèvre et le mouton y sont les animaux domestiques par excellence. La sauterelle ou criquet voyageur est le fléau de l'agriculture. — Notons que la girafe et l'hippopotame sont exclusivement africains.

D. — GÉOGRAPHIE HUMAINE.

Variétés humaines. — Le plus grand nombre des habitants de l'Afrique, en omettant les Européens et les Asiatiques fixés dans ce continent, appartient à la variété humaine noire (ou nègre); dans la partie septentrionale, presque tous les habitants sont de variété blanche.

Groupes ethniques. — Les principaux groupes ethniques sont : le groupe ethnique arabo-berber, dans le N., et le groupe ethnique bantou, dans le centre.

Population. — La population absolue de l'Afrique est évaluée à environ 150 millions d'habitants.

Densité de la population. — Elle est de 5 habitants par km²; elle ne dépasse 50 hab. par km² que dans la seule plaine du Nil inférieur.

Agglomérations humaines. — L'Afrique, contrairement à l'Europe et à l'Asie, ne possède pas de très grandes villes. Les localités indigènes sont toutes peu importantes, sauf Ibadan, Marrakesch et Adis Abeba, et aucune ville, même développée par les Européens, n'atteint le million d'habitants, sauf Le Caire.

Les villes les plus importantes sont : Le Caire (1 million 60 m.); Alexandrie (570 m.); Johannesburg (290 m.); Ibadan (230 m.); Alger (226 m.); Cape-Town (207 m.); Tunis (186 m.); Oran (150 m.); Marrakesch (149 m.); Durban (146 m.); Adis Abeba (140 m.); Port Saïd (108 m.); Casablanca (107 m.).

Influence des faits géographiques. — La forêt équatoriale est hostile à l'homme; la richesse de la flore et le climat équatorial ont rendu les populations du centre africain indolentes et peu désireuses de se civiliser; les régions désertiques (Sahara et Kalahari) ne sont pas favorables à des établissements humains; les chaînes montagneuses côtières et les rapides et cataractes qui entravent la navigation sur les cours inférieurs des fleuves ont retardé considérablement l'exploration du centre africain.

Les États indépendants. — Ils sont au nombre de trois : l'empire d'Éthiopie, capitale Adis Abeba; la république de Liberia, capitale Monrovia; le royaume d'Égypte, capitale Le Caire. — Tanger et sa banlieue sont internationalisés.

Colonies. — Toute l'Afrique, sauf l'Éthiopie, l'Égypte et Liberia, est partagée entre des puissances coloniales européennes, savoir l'Angleterre qui possède le tiers du continent, la France qui en possède un autre tiers, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

E. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Produits servant à l'alimentation. — Ce sont surtout, comme végétaux : le blé, en Algérie, Égypte et colonie du Cap; le riz, sur la côte de Guinée, dans la vallée du Niger, dans le delta du Nil, dans les environs du lac Tchad et des grands lacs; le maïs, dans le nord et le centre; l'orge, en Algérie; le millet, des côtes méditerranéennes au Congo; le sorgho, en Abyssinie, Haute Égypte, Soudan, Sénégal et Afrique centrale; la canne à sucre, en Égypte et au Natal; le manioc, au Congo; la vigne, en Algérie et dans l'Afrique australe; le café, au Congo et en Guinée; le thé, au Natal; les arbres fruitiers des régions intertropicales et tempérées chaudes : palmier-dattier, bananier, cacaoyer, kolatier, cocotier, oranger, figuier, amandier, citronnier; — comme animaux : la chèvre, le mouton, des poissons et des animaux sauvages, tels l'éléphant, l'antilope, la gazelle, dans les savanes.

Produits servant à l'habillement. — L'Afrique possède, comme plante textile : le cotonnier, dont la culture s'étend dans diverses régions à climat favorable, est une production importante de l'Égypte; — elle fournit comme produits animaux, assez bien de laine, de l'Afrique australe et des pays de l'Atlas; des poils de chèvre (colonie du Cap) et de chameau (Sahara).

Matières servant à l'industrie. — Les ressources minérales de l'Afrique sont encore imparfaitement connues, et toutes ne sont pas exploitées. La houille existe au Natal, au Transvaal, dans la Rhodésie, un peu au Congo belge; le fer est exploité en Algérie, en Tunisie, au Katanga; le cuivre est fourni par l'Afrique australe et le Katanga; le zinc et le plomb se trouvent en Algérie et en Tunisie; l'or et le diamant sont extraits en Afrique australe qui possède des gisements très riches, et au Congo belge; les phosphates dans l'Afrique française septentrionale. Les matières premières végétales et animales sont : les huiles de palme et les essences à caoutchouc, dans toute l'Afrique équatoriale; l'ivoire du Congo et de l'Afrique équatoriale française; les éponges, dans le golfe de Gabès.

Industrie. — L'industrie de cette partie du monde est à peu près nulle, mais cependant tend à prendre un grand essor dans quelques pays, notamment dans l'Union sud-africaine et dans le Katanga belge; elle ne produit guère ailleurs que les cuirs dits marocains, les vins, les huiles végétales, les gommes, les cigarettes et le sucre de canne.

Commerce. — Le commerce de l'Afrique n'est pas très développé : ce continent exporte les produits de ses cultures et quelques minerais; il importe des produits de l'industrie européenne. — Les principaux articles de commerce d'exportation sont : les noix palmistes, les épices, le café, le coton, le caoutchouc, les peaux, l'ivoire, les plumes d'autruches, enfin les produits des mines : cuivre, zinc, plomb, phosphate, or et diamant.

Voies de communication; moyens de transport; ports. — Les relations commerciales se font : 1° par caravanes, surtout

à travers le Sahara; — 2° par des chemins de fer, dont les principaux sont : ceux de Ceuta à Tétouan; du réseau de l'Algérie; d'Alexandrie à Khartoum, avec une solution de continuité; de Port-Soudan à Berber; de Djibouti à Adis Abeba; de Mombasa à Port-Florence; de Daressalam à Kigoma; de Beïra à Lourenço-Marques; du réseau de l'Afrique australe anglaise, particulièrement la grande ligne du Cap au Katanga continuée depuis peu, par Bukama, jusque Port Francqui ou Ilebo; de Stanleyville à Ponthierville; de Kindu à Kongolo; de Saint-Louis à Dakar et de Dakar au moyen Niger; de Konakry au Niger; de Lagos à Kano; de Matadi à Léopoldville; de Loanda à Ambaca; de Lobito à Bihé. — D'autres projets sont en voie d'exécution; — 3° par les parties navigables des fleuves (Nil, Gambie, Niger, Chari, Congo, Limpopo, Zambèze) et des grandes rivières; — 4° par des routes pour autos, dont un certain nombre dans le Congo belge; — 5° par les ports de mer, dont les plus importants sont Port-Saïd, Alexandrie, Tripoli, Tunis et Alger; Las Palmas, Saint-Louis, Bathurst, Banana, Matadi, Loanda et Le Cap; Port-Élisabeth, East-London, Port-Natal, Beira, Chinde, Zanzibar, Djibouti, Port-Soudan et Suez.

Des lignes de navigation font le service de la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Cap, ou celui de la côte orientale, par le Canal de Suez (Anvers au Congo, 19 jours).

Des lignes régulières par voie aérienne relient le nord de l'Afrique à Rome, Marseille, Toulouse; une ligne relie Toulouse à Dakar par Casablanca et Saint-Louis; enfin dans le Congo belge, Boma est relié à Élisabethville et à quelques ports du moyen Congo.

DEUXIÈME PARTIE

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

CHAPITRE I.

LE SOL AFRICAIN ¹.

Formation. — La presque totalité du continent africain actuel fit autrefois partie d'un grand continent austral qui s'est divisé. Le massif primitif fut soumis à des plissements qui produisirent des chaînes de montagnes, mais presque toutes celles-ci disparurent par l'effet de l'érosion, tandis que les racines des plis restent encore visibles çà et là.

Sur ce massif primitif ainsi raboté, se sont déposés au cours des âges géologiques des sédiments marins souvent de grande épaisseur et presque toujours restés en couches horizontales à peu près; ces roches sédimentaires n'ont pas, en général, été plissées par des mouvements tectoniques récents, sauf celles situées dans la partie nord-ouest et dans l'extrême sud du continent actuel.

Mais, surtout à partir de l'époque jurassique (milieu de l'ère secondaire), des mouvements considérables de l'écorce terrestre

¹ Des phénomènes physiques, celui qui joue le plus grand rôle dans la géographie de l'Afrique, c'est sans contredit le climat; pour ce continent nous nous arrêterons moins à l'orographie et à l'hydrologie et nous nous étendrons plus sur la climatologie. Au point de vue de la géographie humaine, d'ailleurs, dans l'état actuel de développement économique de ce continent, ce sont surtout la culture et l'élevage les deux occupations importantes et rémunératrices,

disloquent le grand continent austral : des parties s'effondrent, d'autres restent émergées ou s'élèvent et dans ces dernières quelques plissements, mais surtout des surrections et des affaissements donnent des formes nouvelles de relief et individualisent le continent africain.

Des dislocations très importantes se produisirent pendant l'ère tertiaire : ce sont d'une part le fossé du Cameroun et les deux fossés ou graben de l'Afrique orientale, l'un allant de l'embouchure du Zambèze au Nil supérieur et marqué entre autres par une série de lacs (Nyassa, Tanganika, Kivu, Edouard, Albert), l'autre allant de l'est de Tabora à la mer Rouge par le lac Rodolphe et le bord oriental du massif éthiopien et se continuant plus au nord jusqu'au Taurus en passant par la vallée du Jourdain; tous deux sont bordés par des escarpements qui marquent des dénivellations et accentuent le caractère de chaînes de montagnes de leurs bords; ce sont d'autre part des soulèvements (tel celui des monts de Cristal) qui ont érigé des massifs et des chaînes de montagnes, comme celui, très important, qui a fait surgir le Ruwenzori.

Ces dislocations ont été accompagnées de la formation de massifs volcaniques, tels les Mufumbiro, Cameroun, Kilima N'Djaro, Elgon et Kenya, ou suivies d'épanchements de laves, comme sur le plateau abyssin ou sur certaines parties du Sahara.

Et en maints endroits, Cameroun et bord méridional du plateau sud-africain (Drakensbergen) notamment, s'est constituée la forme de relief en terrasses ou en degrés qui présente des abrupts importants entre la surface du plateau et celle de la plaine côtière.

Enfin, entre les parties surélevées se sont créées des cuvettes, peut-être par des mouvements d'affaissement, qui bientôt se sont recouvertes d'un manteau de détritits rocheux, d'argile, de sable et de limon apportés par les eaux courantes qui avaient érodé les parties en saillie.

La constitution géologique du sous-sol. — Le continent africain doit être, au point de vue géologique, divisé en deux parties, dont l'une, la plus petite d'ailleurs, la région de l'Atlas,

se rattache nettement à la série des plissements tertiaires ayant affecté la masse eurasiatique et fait surgir la grande chaîne alpine en Europe : les roches plissées les plus fréquentes y sont des calcaires jurassiques et crétacés, tandis que les plates-formes sont le plus souvent composées de dépôts mésozoïques et tertiaires récents. L'autre partie, qui comprend tout le continent, sauf l'Atlas, consiste en un bloc de roches fondamentales, cristallines et très anciennes : surtout des gneiss, schistes cristallins, diabases, granites et quartzites; sur ce socle se sont déposées des roches sédimentaires de toute espèce à peu près, surtout des grès, dont les plus anciennes et les plus fréquentes proviennent de dépôts effectués par les mers, et les plus récentes de dépôts consécutifs à l'érosion et au transport par des agents physiques; ces roches sédimentaires sont presque partout restées en couches horizontales, sans plissements accentués, donnant un relief très peu mouvementé : de grandes plates-formes, qui cependant actuellement laissent apparaître çà et là les roches fondamentales.

Le sol superficiel. — Il provient le plus souvent de la désagrégation des roches sous-jacentes ou bien est formé d'éléments apportés par les eaux courantes ou transportés par le vent; sa nature se modifie sous l'action des agents atmosphériques.

Dans le nord (Atlas) et dans le sud (environs du Cap), la terre arable est brune ou foncée. Dans les régions tropicales (sauf dans les steppes riches), la terre superficielle est rougeâtre, allant du rouge-brique au carmin, quelquefois riche en limonite et devenant de la latérite. De ci de là, on rencontre de la terre noire se rapprochant beaucoup du tchernosium russe, notamment dans le Soudan et dans l'Afrique orientale. Dans le Sahara, à côté de régions de sable amoncelé en dunes plus ou moins mouvantes (erg), se trouvent des étendues rocheuses, nues et chauves, gréseuses ou calcaires, couvertes de galets (hamada) et aussi des terrains d'épandage apportés par les oueds lorsque les averses sur les versants des montagnes les transforment en torrents.

Le relief. — Son allure générale peut être caractérisée par cette formule : une auge gigantesque. Le continent africain, en gros, est un plateau (forme usée due à des aplanissements successifs et que des dislocations seules ont modifiée) aux bords relevés en hauteurs inégalement accusées, mais presque continues sur tout le pourtour, plateau par endroits déprimé en cuvettes très étendues et par endroits dénaturé en horsts et en fosses par des failles importantes.

L'examen un peu plus détaillé de la carte oro-hydrographique permet de déterminer trois parties caractérisées chacune par une forme de relief spéciale : d'abord le nord-ouest ou région de l'Atlas avec de hautes plaines de plus de 1.000 mètres d'altitude et des chaînes montagneuses dépassant 2.000 mètres et atteignant parfois 4.000 mètres; ensuite toute la région septentrionale, au nord d'une ligne allant de l'embouchure du Congo à Port Soudan en laissant au sud ou à l'est le Katanga, la bordure ouest du fossé centre-africain et du massif abyssin, forme ce que l'on peut appeler l'Afrique basse dont l'altitude est en moyenne sous 500 mètres, mais se relève dans certaines parties (seuils limitant les plaines et les dépressions) et atteint quelquefois d'assez grandes hauteurs : Fouta Djalon, 1.500; Ahaggar et Djebel Marrah, 3.000; Tibesti, 3.250; enfin toute la partie méridionale et orientale, au sud et à l'est de la ligne ci-dessus signalée, est caractérisée par des plateaux de plus de 1.000 mètres d'altitude : c'est l'Afrique haute qui comprend notamment le massif d'Abyssinie, les plateaux des grands lacs, les deux fossés (graben) et leurs rebords, l'immense plateau de l'Afrique méridionale au sud de la dépression du Congo; des montagnes y atteignent de grandes hauteurs : Ras Dajan, 4.620; Ruwenzori, 5.120; Elgon, 4.328; Kenya, 5.240; Kilima N'Djaro, 6.010; Mufumbiro, 4.500; Milandji, 3.000; mont aux Sources, 3.350, celui-ci dans les Drakensbergen, formant le rebord sud-est du plateau de l'Afrique méridionale.

C'est dans cette Afrique haute que s'est instaurée une forme spéciale de relief lors des grandes dislocations qui ont produit, vers la fin du tertiaire ou au commencement du quaternaire, les deux fossés ou graben du centre africain et de l'est africain :

dans tous deux, mais cependant pas sur toute leur longueur, un creux relativement étroit et très allongé, de direction générale méridienne, est bordé de chaînes de montagnes aux versants abrupts et est divisé en compartiments au fond desquels dorment des lacs allongés. Le long de ces effondrements¹ qu'une carte tectonique signale par le tracé de grandes failles ou cassures, les volcans sont nombreux et les espaces couverts de laves refroidies étendus. On a là particulièrement, mais aussi dans presque toute l'Afrique, une forme de relief jeune qui contraste avec l'ancienneté géologique du continent, jeunesse qui se marquera encore dans le profil des fleuves.

Les trois parties du continent africain possèdent des dépressions dont l'altitude n'est pas la même pour toutes, mais qui ont la forme de cuvettes séparées par des seuils : *a)* les plateaux des Chotts et de Tunisie enfermés entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien; *b)* la dépression du Sahara oriental (erg Edeyen) au nord-est du Hoggar; *c)* la dépression de Touggourt, avec le chott El Djerid; *d)* le désert de Libye entre le seuil médian saharien (Hoggar, Tibesti, Ennedi, Marrah) et la bordure montagneuse entre le Nil et la mer Rouge; *e)* la dépression du Sahara occidental, à l'ouest du Hoggar et au nord-est du Fouta Djalon; *f)* la dépression du Tchad; *g)* la dépression du Congo limitée au sud par le plateau de Lunda (environ 1.800 m.); *h)* la dépression du Nil blanc; *i)* le plateau du lac Victoria entre les deux graben; *j)* la double dépression du Kalahari (nord : bassin de l'Okavango et du Makarikari; sud : bassin du Molopo).

Lorsque ces dépressions s'étendent dans une région à pluies rares (celle du Tchad, par exemple), elles forment des bassins fermés; lorsqu'au contraire elles font partie d'une région

¹ Il se pourrait que ces deux fossés ou graben ne soient pas dus à des effondrements de leur partie centrale qui serait descendue par rapport aux bords restés à la même altitude, mais soient dus à des relèvements ou surrections de leurs bords, ceux-ci s'érigeant en montagnes abruptes dominant le long couloir resté en place; il se pourrait peut-être aussi que des phénomènes de charriage soient intervenus.

à précipitations atmosphériques de grande amplitude, les eaux ont pu se frayer un chemin jusque l'océan (dépression du Congo, par exemple).

Ces dépressions sont limitées soit par des seuils (entre Congo et Tchad, par exemple), soit par des chaînes ou des massifs montagneux qui accentuent ces seuils, soit par des plateaux élevés qui parfois n'ont pas un relief franchement défini et qui parfois ont un relief de fractures; dans toutes ces parties élevées, la constitution géologique et l'altimétrie laissent supposer que l'érosion a enlevé des masses énormes de roches et qu'ainsi s'est établie la forme de relief caractéristique de l'Afrique : des plates-formes massives, dans lesquelles des fleuves, notamment le Zambèze, ont creusé des vallées étroites et profondes.

Les seuils proviennent sans doute de mouvements tectoniques qui ont relevé le sol tandis que les dépressions sont dues probablement à des affaissements; les régions d'altitude élevée sont érodées et elles présentent à la surface des roches plus ou moins anciennes; les dépressions se remplissent par des alluvions récentes. D'autre part les versants extérieurs des chaînes côtières sont le plus souvent abrupts et quelquefois découpés en marches d'escalier.

Les régions côtières et les îles. — Les régions côtières seules possèdent des plaines de moins de 200 mètres d'altitude, et encore ces plaines n'ont-elles guère de superficie : le plus souvent une bande littorale, sauf les plaines de Tripolitaine et de Mauritanie qui font partie de deux dépressions non limitées vers la mer par un seuil bien important, le plateau de Barca excepté, sauf encore la partie sud de la plaine du Mozambique. Partout ailleurs, la montagne ou le rebord du plateau est près de l'océan : très rapidement, lorsqu'on vient de la côte, le sol se relève en forme de bourrelet à versant extérieur plutôt abrupt et escarpé, souvent à étages marqués par une succession d'abrupts et de plats (en marches d'escalier), bourrelet qui de l'intérieur paraît peu haut quoique les Drakensbergen et le Fouta Djallon dominant nettement le plateau ou la dépression intérieure.

Les côtes ne sont guère accompagnées d'îles. La principale, Madagascar, plus étendue que la France, est un petit continent formé d'un socle indépendant de celui de l'Afrique (le canal de Mozambique a plus de 2.300 m. de profondeur) avec des plaines côtières tout le long du littoral ouest, un axe montagneux proche de la côte orientale et un versant oriental très escarpé. Les autres îles peuvent être classées en trois groupes : les îles volcaniques, soit entièrement volcaniques comme les îles Madère, les îles du golfe de Guinée, Ascension, Sainte-Hélène, les Comores et les Mascareignes, soit composées d'un socle de roches archéennes recouvert de roches volcaniques, comme les Canaries et les îles du Cap Vert; les îles se rattachant par leurs roches au continent comme les Seychelles qui sont des pointes granitiques, comme Socotora et les îlots voisins qui rappellent la presqu'île des Somalis; les îles coralliennes, comme les Amirantes.

CHAPITRE II.

LE CLIMAT AFRICAIN.

Son importance. — Le continent africain, massif et de relief en plates-formes, présente surtout de la variété dans sa climatologie, déterminée principalement par sa situation à cheval sur l'équateur et caractérisée en gros, par la répétition des mêmes zones climatiques se succédant de l'équateur vers ses extrémités nord et sud. Les régions naturelles en Afrique sont en fait des régions climatiques.

Température. — Le fait qui domine, au point de vue température, c'est l'extension du continent de part et d'autre de l'équateur jusqu'un peu au delà des deux tropiques; ce fait a pour conséquences d'une part le passage du Soleil deux fois par an au zénith des lieux situés entre les tropiques (passages d'autant plus rapprochés l'un de l'autre que l'on envisage des lieux éloignés de l'équateur et se réduisant à un seul pour les lieux situés sur les tropiques), d'autre part le Soleil proche du zénith en été (juillet dans l'hémisphère nord, janvier dans l'hémisphère sud) pour les lieux africains situés au nord et au sud de la zone intertropicale. La température sera donc, toute l'année, très élevée et, à cause de la massivité du continent et du manque de mers intérieures ou de grands golfes, l'Afrique est le plus chaud des continents.

Mais des conditions de relief, d'abord, vont influencer la température, cependant beaucoup moins en Afrique qu'ailleurs : les hautes montagnes de la région intertropicale, et a fortiori des régions au delà des tropiques, connaîtront la gelée sur leurs sommets et verront la neige sur le haut de leurs versants; dans ces dernières régions les hauts plateaux sont tempérés, et

la région relativement élevée de l'est africain n'enregistre pas des températures aussi chaudes que la dépression congolaise.

Ensuite les courants marins : sur les côtes, la température réelle est inférieure à la température théorique lorsqu'un courant marin froid ou relativement froid vient rafraîchir l'atmosphère : ainsi le courant du Benguêla amenant les eaux froides de l'Antarctique jusqu'aux environs de l'équateur refroidira la côte sud-occidentale, de même que le courant des Canaries venant du nord rafraîchit la côte occidentale du Maroc et même du Sahara; leur influence est surtout marquée pendant l'été. Par contre le phénomène opposé se produit si un courant chaud baigne les côtes : ainsi le courant de Guinée réchauffe la côte de Guinée comprise entre l'équateur et 10° latitude nord; le courant du Mozambique, branche dérivée du courant équatorial de l'océan Indien, apporte sur la côte orientale, au sud de l'équateur, des eaux chaudes dont l'influence est surtout apparente en hiver. En outre des afflux d'eaux froides à la surface de l'océan et venant des profondeurs refroidit l'atmosphère, comme c'est le cas sur la côte du sud-ouest africain. De là le contraste, au point de vue température, entre deux endroits côtiers de même latitude, mais l'un sur la côte ouest et l'autre sur la côte est en Afrique centrale et méridionale (Durban, 21°; Port Nolloth, 14°).

Puis la nature du sol et sa couverture végétale qui, suivant les cas, régularisent la température ou l'empêchent d'être trop forte (dans la zone équatoriale, la végétation luxuriante de la forêt abaisse la température théorique) ou favorisent des températures très élevées le jour et relativement basses la nuit (dans le Sahara, le manque fréquent de couverture végétale d'une part, le sol sableux ou rocheux d'autre part, augmentent la déperdition de chaleur pendant la nuit où la température approche du zéro et lui est quelquefois inférieure, tandis que pendant le jour elle monte jusque 50° à la surface du sol).

Enfin les pluies qui, lorsqu'elles tombent en quantité, font baisser le thermomètre : ainsi dans le Soudan, la température augmente régulièrement de février à avril, mais diminue aussitôt que commence la saison des pluies quoique le Soleil se rapproche du zénith; ainsi aux environs de l'équateur, le

maximum de chaleur n'est pas atteint aux époques où le Soleil passe au zénith si précisément alors les pluies tombent en grande quantité.

Les variations de la température entre la moyenne du mois le plus chaud et la moyenne du mois le plus froid sont minimales dans la région équatoriale, à peine 3 degrés, mais assez fortes dans les régions subtropicales : 12 degrés à Alger et près de 20 à Constantine.

Pression barométrique et vents. — Presque tout le continent africain se trouve dans le domaine tropical de la circulation atmosphérique, caractérisé par une ascension de l'air dans la zone équatoriale, conséquence du fort échauffement de cette zone; il y a là une zone de basse pression atmosphérique tandis que entre les 30 et 40° de latitude nord et sud s'établissent deux zones de fortes pressions.

Ces deux zones de pression différentes et l'appel d'air produit par l'ascension dans la zone équatoriale donnent naissance à des vents réguliers et constants, les alisés, qui dans l'hémisphère sud soufflent du sud-est vers le nord-ouest et dans l'hémisphère nord du nord-est vers le sud-ouest; c'est cet alisé du N.-E. qui domine presque toute l'année sur les régions sahariennes.

La zone de basse pression aux environs de l'équateur, dite aussi zone des calmes équatoriaux, parce que l'air n'y possède aucun mouvement de translation si ce n'est de bas en haut (sauf évidemment pendant les périodes d'orages et de tornades), suit le soleil dans son mouvement apparent : elle se déplace donc alternativement vers le tropique du Cancer et vers le tropique du Capricorne, entraînant avec elle tout le système des vents. Il en résulte que les régions septentrionales et méridionales du continent sont, pendant leurs hivers, en dehors du domaine tropical de la circulation atmosphérique : elles ont alors des vents surtout irréguliers. Les contre-alisés qui partent de la zone de calme, à des hauteurs de quelques kilomètres, vers le nord et vers le sud, ne font sentir leur influence, en général, qu'en dehors du continent.

Les différences de température sur mer et sur terre produisent des appels d'air vers le continent lorsque celui-ci est plus échauffé que les espaces maritimes; naissent ainsi des vents de moussons qui, en Afrique, sont en général de même direction que les alisés : mousson du nord-est soufflant, lors de l'hiver boréal, sur la côte orientale depuis le Somali italien jusque proche l'embouchure du Zambèze; mousson du sud-est soufflant sur la même côte lors de l'hiver austral; mousson du sud-ouest soufflant sur la côte de Guinée et une partie du Soudan occidental lors de l'été boréal (dans ce dernier cas, c'est l'alisé du S.-E. soufflant sur l'Atlantique qui est attiré jusqu'au delà de l'équateur et dévié vers le nord-est à cause de l'échauffement du Sahara en été).

Si le continent africain est à cheval sur l'équateur, les deux parties de ce continent déterminées par ce grand cercle sont différentes non seulement quant à leur étendue respective (au sud, le continent s'effile en pointe tandis qu'au nord il atteint sa largeur maximum), mais aussi quant aux influences qu'elles reçoivent : le sud est entre deux océans, le nord au contraire s'accôle au continent asiatique vers l'est et n'est séparé de l'Europe que par la Méditerranée. Ces différences perturbent quelque peu les analogies qui, théoriquement, devraient exister entre la répartition des climats au nord et au sud de l'équateur. En janvier, les centres de forte pression barométrique sont, au sud de l'équateur, sur l'océan Atlantique et sur l'océan Indien par 35° et 40° latitude Sud et, au nord de l'équateur, d'une part sur le Sahara central et occidental et d'autre part sur le Turkestan, mais la Méditerranée et la mer Rouge forment des régions de pression moins forte; il en résulte, pendant ce mois, des vents dominants d'ouest sur toute la côte septentrionale, une région de calme sur le N. du Sahara et des vents du N.-E. sur le Soudan atteignant la côte de Guinée à l'ouest, l'équateur au centre et l'embouchure du Zambèze à l'est, tandis que plus au sud souffle l'alisé du S.-E.; la région de basse pression est le bassin du Congo. En juillet, un centre de haute pression est sur l'Orange et le Transvaal et un autre sur l'Atlantique à l'ouest de l'Espagne, tandis que la zone de basse pression est

sur le golfe Persique ou sur l'Iran; il en résulte des vents dominants du nord sur le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, du nord-ouest sur la Cyrénaïque, l'Égypte et la mer Rouge, mais du nord-est dans le Sahara tout le long du tropique; et plus au sud, la prédominance des alisés du sud-est qui atteignent presque le 20° latitude nord, tandis que sur la côte de Guinée règnent des vents du sud-ouest et, sur la côte orientale, aux environs de Durban, des vents du nord-ouest.

Signalons deux vents particuliers : le Simoun ou Khamsin est un vent violent et brûlant soufflant du désert; le Harmattan est un vent très sec qui, venant de la Sénégalie et du Sahara occidental souffle vers l'Atlantique.

Précipitations atmosphériques. — Dans la zone équatoriale, sous l'influence des rayons solaires y tombant presque toujours verticalement à midi, une évaporation intense se produit en même temps que s'établit un courant d'air ascendant; l'humidité considérable qu'il entraîne dans les hautes altitudes s'y condense à cause de la diminution de température et tombe sous forme de pluies réparties à peu près régulièrement pendant toute l'année avec amorce de deux saisons sèches et de deux saisons de pluies (régime des pluies régulières).

Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de cette zone équatoriale s'établit d'une façon de plus en plus nette le système des doubles saisons sèches et humides déjà amorcé dans la zone équatoriale, les saisons humides ou de pluies existant aux époques proches du passage du soleil au zénith (régime des pluies périodiques : deux saisons pluvieuses).

Dans les environs des tropiques, le Soleil ne passant au zénith qu'une fois par an, il n'y a plus qu'une seule saison humide, le reste de l'année étant sec (régime des pluies périodiques : une saison pluvieuse).

Au delà des tropiques et jusqu'aux environs du 32° latitude Nord et Sud, la pluviosité devient faible : la quantité de pluie tombée en un an est inférieure à 25 cm., souvent à peine appréciable et quelquefois nulle (régime des pluies rares en

pays chauds). Ce régime est dû principalement au fait que l'alisé, quoique ayant traversé des régions maritimes (la Méditerranée pour l'alisé du N.-E. arrivant dans le Sahara) et s'y étant chargé d'humidité, passe plus au sud dans des régions à température plus élevée, ce qui a pour conséquence la non condensation de son humidité.

Entre les 32 et 37° de latitude N. et S., s'établit le régime des pluies variables, dépendant en grande partie des vents dominants et de l'altitude du pays, vents qui apportent de la pluie en hiver sur les côtes de la Méditerranée occidentale et de la colonie du Cap; en été dans le Transvaal; en été et en hiver sur la côte sud-est de l'Afrique méridionale.

Mais cette répartition générale des pluies peut être, pour certaines régions, modifiée par le régime des vents et par le relief : ainsi tel vent soufflant de la mer, donc humide, sur des régions échauffées, conserve son humidité, mais vient-il à rencontrer des massifs montagneux qu'il y déverse de la pluie (versants supérieurs du Tibesti et de l'Ahaggar).

L'exposé de la répartition des pluies aux diverses époques de l'année permettra de mieux se rendre compte des époques où telle région jouit d'un climat très sec ou d'un climat très pluvieux :

En avril : les régions très pauvres en pluie sont le Sahara, la frange septentrionale du Soudan, la vallée du Nil, dans l'hémisphère nord, tandis que dans l'hémisphère sud elles s'étendent de la côte sud-occidentale (de l'embouchure de la Counéné à l'embouchure de l'Orange) jusque sur la côte orientale (de Beira à Durban); les régions très riches en pluies sont le Cameroun, l'Afrique équatoriale française, les environs du lac Victoria et la côte orientale de Madagascar.

En juillet (solstice nord), les régions très pauvres en pluies sont le Sahara et toute la côte méditerranéenne, la vallée du Nil et le Somali, ainsi que toute l'Afrique au sud de l'équateur (sauf la côte de Cape Town à Durban) et la moitié occidentale de Madagascar; les régions très riches en pluies sont la Gambie, Liberia et Sierra Leone, la Nigeria, le plateau abyssin, le Natal et la côte orientale de Madagascar.

En octobre, les régions très pauvres en pluies sont le Sahara, la vallée du Nil, le Somali, l'Afrique orientale (Kenya et Tanganika), tout le sud-ouest africain et l'extrémité sud-ouest de Madagascar; les régions les plus arrosées sont la Gambie, Liberia et Sierra Leone, le sud de la Nigeria et l'ouest du Cameroun.

En janvier (solstice sud), les régions très pauvres en pluies sont le Sahara, le Soudan, presque toute la côte ouest de la mer Rouge, le plateau abyssin et tout le Somali, puis toute la côte sud-occidentale à l'ouest d'une ligne allant de Port Élisabeth à Loanda; les régions très riches en pluies sont le centre africain et Madagascar à l'est du 45° long. E.

Quant à la quantité de pluies reçue par chaque région de l'Afrique pendant une année, elle est donnée par la carte de l'Atlas n° 179 (Afrique climatique); notons que la région la plus arrosée est le versant ouest du mont Cameroun qui reçoit plus de 10 mètres d'eau.

Les régions climatiques. — Les divisions classiques en zones climatiques (climat équatorial, désertique et méditerranéen, ou en climat torride, tropical, subtropical et tempéré chaud), peuvent être remplacées par une division en douze régions climatiques, qui tiendra mieux compte des variétés de climat et sera plus précise.

1° La dépression du Congo avec sa façade atlantique : climat équatorial très humide et très chaud, beaucoup de pluies continues et température élevée peu variable, mais au sud d'une ligne passant par les lacs Léopold II et Kivu s'installe le régime de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches.

2° La région des moussons de la côte de Guinée et du Cameroun avec des pluies considérables et fréquentes et une température le plus souvent équatoriale; une région analogue est l'est et le nord de Madagascar.

3° La région désertique du Sahara, normalement sans pluies (sauf sur les points d'altitudes élevées), avec températures très élevées le jour, surtout en été, et souvent basses la nuit.

4° La région steppique du Soudan et du pays des Somalis, avec des hivers secs et des étés pluvieux et augmentation des pluies vers le sud : à la limite sud, il y a deux fois par an un maximum de précipitations atmosphériques.

5° La région de l'Abyssinie avec, en été, des pluies copieuses (altitude élevée et peut-être influence des moussons soufflant sur le Kenya), mais une température plus basse que ne le voudrait la latitude.

6° La région de l'Erythrée et de la côte septentrionale des Somalis, sans pluie marquante, très chaude et air chargé d'humidité.

7° La région des moussons du Kenya avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches bien marquées.

8° La région de l'Afrique du sud, au sud d'une ligne allant de Loanda aux sources du Zambèze, coupant le sud du lac Tanganika et après un coude vers le nord touchant Dar-es-Salam, puis englobant la moitié sud-occidentale de Madagascar (dont cependant il faut détacher les trois régions suivantes), caractérisée par la sécheresse en hiver, les pluies en été, avec diminution des précipitations du nord vers le sud, et température généralement élevée.

9° La région côtière du sud-ouest africain de Loanda au sud de l'embouchure de l'Orange, à climat désertique, presque sans pluie et température rafraîchie sur la côte par le courant du Benguêla; cette région ne s'étend guère vers l'Est parce que les régions orientales sont sous l'influence des vents venant de l'océan Indien.

10° La région du Cap avec des hivers pluvieux (juin-septembre) et des étés secs (janvier-mars).

11° La région côtière à l'est de la précédente et jusqu'au delà de Port Élisabeth, avec des pluies toute l'année et une température chaude modérée.

Voir pp. 59 et suiv., des données précises sur le climat de : Le Caire, Assouan, Adis Abeba, Port Nolloth, Kimberley, Le Cap, Durban, Bizerte, Gabès, Marrakesch.

CHAPITRE III.

L'HYDROGRAPHIE AFRICAINE.

Caractéristiques générales. — Au point de vue hydrographique, le continent africain est caractérisé par : 1° l'étendue considérable et le nombre des régions sans écoulement vers la mer formant soit des terres presque sèches sans cours d'eau, soit des bassins fermés; 2° la longueur du cours et l'étendue des bassins des grands fleuves, conséquences des dimensions du continent et du relief; 3° un régime très varié des fleuves, avec crues et maigres, conséquence de l'alternance des saisons sèches et humides; 4° un profil en long très irrégulier des fleuves à cause des dénivellations brusques de leur lit et de leur caractère de jeunesse surtout dans la traversée des montagnes bordières; 5° des cours d'eau dont les uns sont permanents, d'autres périodiques, d'autres épisodiques, sans compter les oueds ou wadi qui n'ont de l'eau qu'une fois au bout de plusieurs années; 6° des fleuves qui, presque tous, passant par plusieurs régions climatiques différentes où dans les unes ils sont fortement alimentés et dans d'autres ils perdent de leur eau, mais ont cependant des débits annuels considérables; 7° des lacs nombreux, quelques-uns très étendus, certains très profonds ou à surfaces très variables, les uns restes d'une ancienne mer intérieure, d'autres logés dans des effondrements, d'autres occupant le fond d'une dépression ou d'une cuvette.

L'hydrographie africaine est fonction de la répartition des pluies; elle est influencée, sur de petits espaces, par la perméabilité du sol favorisant l'infiltration, et, sur de grands espaces, par l'intensité de l'évaporation.

Les régions et bassins sans écoulement vers la mer.

— Ces régions et ces bassins occupent plus des trente pour cent de la superficie du continent.

Ces régions sont des terres sèches ou presque sèches où la quantité des pluies n'est pas suffisante pour donner naissance à des cours d'eau : ainsi le versant septentrional de l'arête montagneuse traversant le pays des Somalis; ainsi le désert de Libye; ou bien des étendues dans lesquelles les cours d'eau qui y arrivent finissent par disparaître par évaporation ou par infiltration : ainsi le Sahara au pied de l'Atlas saharien.

Ces bassins sont des cuvettes ou des dépressions en climat presque sec ou à peine humide : les précipitations atmosphériques y maintiennent des cours d'eau, en général périodiques, parce qu'ils ont leurs sources dans des régions mieux arrosées, mais leur débit est trop petit pour qu'ils puissent se frayer un chemin jusqu'à la mer; ils se terminent dans des lacs à superficie variable et traversent souvent des régions à sol perméable.

— Le lac Tchad, situé au milieu d'une région presque sèche du Soudan central, est alimenté surtout par le Chari qui prend sa source dans une région à double saison pluvieuse, mais le lac, à certaines époques de l'année, n'est plus qu'un marécage peu profond. — Le lac Ngami et le Makarikari, dans une dépression de l'Afrique australe, sont alimentés surtout par l'Okovango dont le cours supérieur est dans l'Angola, mais sont en voie de dessèchement. — Le lac Rodolphe, dans une partie du fossé africain oriental, a deux affluents principaux : le Tourkouel qui vient du mont Elgon et l'Omo qui découle du versant méridional du plateau abyssin. — Les autres lacs sans écoulement vers la mer sont relativement peu importants : citons seulement les lacs Sougota, Stéphanie, Abaya et Zouai dans le fossé de l'Afrique orientale, le lac Assal, à l'ouest de Djibouti et les quelques chotts des hauts plateaux algériens.

Les fleuves. — Il n'en est pas un seul important dont le bassin soit tout entier dans une même région climatique; or

c'est le climat et principalement les pluies, qui donnent aux fleuves africains leur caractère; ils auront donc des aspects spéciaux suivant qu'on examine telle ou telle partie de leurs cours.

Le *Congo*, type de fleuve équatorial, sans cependant être uniquement de ce type, mais se singularisant, parmi tous les fleuves africains, par ce fait que ses crues et ses maigres dans son cours moyen et inférieur, sont de peu d'amplitude : il reçoit en effet des affluents presque aussi importants venant et de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud, de telle sorte que lorsque les affluents du nord lui amènent beaucoup d'eau, les affluents du sud sont dans la période de débit moindre, période coïncidant avec la saison sèche dans la région qu'ils traversent, et réciproquement. Donc régime régulier, avec cependant niveau un peu plus élevé pendant l'été austral.

Par ailleurs tout son bassin est compris dans la zone où les cours d'eau n'ont jamais de maigres tels qu'ils soient réduits à un mince filet d'eau : le Congo et ses affluents forment le plus développé des réseaux hydrographiques de l'Afrique, parce que alimentés en majorité par les pluies équatoriales copieuses et presque journalières. Il amène à l'océan Atlantique les eaux de lacs d'origine tectonique, comme le Kivu et le Tanganika du fossé du centre africain et de lacs peu profonds situés au fond de larges cuvettes, comme le Bangweulu, le Mweru et le Léopold II.

Mais il possède la plupart des caractères des grands fleuves africains : sa source et ses premiers affluents sont dans une région où la quantité annuelle d'eau tombée varie de 1 m. à 1 m. 50, tandis que son cours moyen traverse une des régions les plus arrosées, près de 2 m.; son cours est coupé de chutes et de rapides, notamment les Stanley-Falls et les chutes Livingstone, ces dernières à la traversée, dans une vallée étroite, du bourrelet montagneux côtier, les monts de Cristal; il décrit une grande courbe qui, de Stanleyville à Coquilhatville, en fait un fleuve de l'hémisphère nord; en outre, dans la traversée de la dépression congolaise, il a un cours large (jusque

45 kilomètres) et d'une lenteur majestueuse; son estuaire, profond et large, est nettoyé par un courant très rapide qui transporte au large ses alluvions tandis que le courant marin du Benguéla n'est pas favorable à la création d'un delta.

Le *Niger* est, peut-on dire, le fleuve du type africain, comme aussi le *Zambèze*. Il prend sa source sur le versant septentrional du mont Daro (Fouta-Djalou) et grossit rapidement surtout en été; il devient navigable à Kouroussa, mais arrivé à Segou-Sikoro, il entre dans la bande septentrionale plus ou moins sèche du Soudan et même, aux environs de Tombouctou, il décrit une courbe dans le désert du Sahara : la quantité d'eau qu'il transporte diminue considérablement par évaporation surtout qu'elle se répand en de nombreux bras, forme le lac Debo et est en communication avec le lac Faguibine, probablement d'origine tectonique; mais plus loin prenant une direction sud-est, il rentre dans le Soudan, puis traverse la Nigeria où de nouveau il reçoit beaucoup d'eau en été, surtout par son affluent la Bénoué qui vient du versant nord du massif de l'Adamaoua; enfin il se divise en de nombreux bras, formant un immense delta (24.000 km²), dans une région où la quantité des pluies est aussi forte qu'à sa source, plus de 2 m.

Comme d'autres fleuves africains, il décrit une grande courbe, il est coupé de rapides, notamment aux environs de Koulikoro et de Boussa; il a un régime irrégulier provenant de ses crues d'été dans son cours supérieur et inférieur et de son amaigrissement dans les zones soudanaise-nord et sud-saharienne.

Le *Nil* a pour caractéristiques : 1° que prenant sa source dans la zone équatoriale (un peu au sud de l'équateur), il parvient à traverser le Sahara, non pas grâce aux eaux qu'il amène des hauts plateaux équatoriaux (il les perd en grande partie par évaporation dans le sud du Soudan anglais), mais grâce aux eaux de ses affluents venant du massif abyssin : Sobat, Nil bleu surtout et Atbara (ce dernier lui apporte 3.000 m³ par seconde en juillet et août et le précédent 6.000 m³); 2° que

les eaux de ces affluents grossis par les pluies copieuses, qu'apportent en été les moussons, produisent dans le cours moyen et inférieur une crue importante (sept mètres à Assouan); celle-ci, de juillet à novembre, remplit le fond de la vallée et y dépose des alluvions de terres d'origine volcanique enlevées au massif abyssin; 3^o qu'il a comblé, à son embouchure, un petit golfe de la Méditerranée et en outre a créé un delta; 4^o que depuis le confluent de l'Atbara, alors, qu'il parcourt encore plus de 1500 kilomètres avant d'atteindre la Méditerranée, il ne reçoit plus un seul affluent permanent tandis que les canaux d'irrigation de l'Égypte l'appauvrissent considérablement.

Le Nil s'est creusé une vallée à travers le Sahara oriental et a formé ainsi une oasis très allongée et peu large qui sépare le Sahara des déserts arabe et de Nubie; dans son cours supérieur, il se ralentit dans une vaste dépression où il reçoit le Bahr el Ghazal et le Sobat, région assez marécageuse. Il sort de cette cuvette en sautant d'étage en étage par des cataractes (la sixième est en aval de Khartoum, la première en amont d'Assouan); il entre dans cette cuvette par des chutes aussi, les rapides en amont de Lado notamment, et son cours tout à fait supérieur est sur le plateau des grands lacs où il collecte les eaux des lacs Victoria, Kioga, Édouard et Albert, ces deux derniers par son affluent la Semliki.

Son cours est plus rectiligne que celui des autres fleuves africains, mais il forme cependant une double boucle importante en Nubie.

Le *Zambèze* est beaucoup plus petit que les fleuves précédents. Sa source est sur le plateau sud-africain dans une région bien alimentée pendant les deux saisons pluvieuses, mais il entre bientôt dans une région moins humide où il côtoie le bassin fermé du lac Ngami et les étendues steppiques qui bordent vers le nord le désert du Kalahari. Après les fameuses chutes Victoria et une vallée assez étroite par laquelle il contourne le plateau de Matabeleland, il entre en plaine dans une nouvelle région bien arrosée où il reçoit par le Chiré les eaux du lac Nyassa.

Les autres fleuves sont d'importance moindre : l'Orange dont le cours inférieur est souvent presque à sec dans la traversée de la bordure aride du sud-ouest africain, mais qui, dans son cours supérieur, est affligé de crues désastreuses provenant des pluies de moussons du Transvaal; la Counéné qui arrive péniblement à l'Atlantique; la Gambie et le Sénégal qui proviennent du Fouta-Djalou; puis une série de fleuves côtiers comme le Limpopo, la Kwanga, la Volta, la Djouba, la Rovouma, etc. ¹.

¹ L'étude détaillée des lacs, des fleuves et des rivières se fera le mieux directement sur les cartes de l'Atlas; on y ajoutera l'étude de la situation des principales montagnes et des localités les plus importantes citées ci-après pp. 57 à 85. Toute la nomenclature s'apprendra par l'examen fréquent des cartes et non par la lecture du manuel.

CHAPITRE IV.

LES HOMMES EN AFRIQUE.

Influence de la situation géographique de ce continent par rapport aux continents voisins. — La séparation que l'on établit entre l'Afrique d'une part, l'Europe et l'Asie d'autre part, n'est pas aussi importante qu'il pourrait paraître à première vue : la Méditerranée a été et est encore, entre l'Afrique du Nord et l'Europe, plutôt un lien qu'une barrière séparative (le bassin méditerranéen est une région géographique caractérisée surtout par un climat présentant, dans les divers pays qui la composent, des analogies frappantes, déterminant un genre de vie et une activité économique sensiblement les mêmes); les montagnes de l'Atlas forment une partie du système montagneux alpin; les Romains créèrent un empire de la Méditerranée; les Normands y fondèrent des entités politiques; Français et Italiens dominent sur toute la côte, de l'Atlantique à l'Égypte. — La séparation est moins évidente encore du côté de l'Asie : d'abord, un isthme relie les deux continents, et ce n'est que depuis peu qu'un canal maritime a supprimé le contact (des peuples originaires d'Asie ont passé par cet isthme pour s'établir dans l'Afrique septentrionale et y apporter une civilisation de caractère oriental); ensuite, de part et d'autre de la mer Rouge, mêmes caractères géographiques principaux (mêmes formations géologiques, mêmes sols superficiels, mêmes climat et végétation; en outre, les Arabes ont colonisé tout le nord du continent, lui ont apporté leur religion et leur civilisation, et pendant longtemps se sont opposés à l'influence européenne et à la propagation du christianisme); enfin, la mer Rouge fut et est de nouveau une voie commerciale importante (elle déclina comme telle après les voyages de Vasco de Gama et revécut

depuis le percement de l'isthme de Suez). — Du côté de l'Est, les vents de moussons et les courants marins facilitent les relations à travers la partie nord-est de l'océan Indien (Arabes et Hindous se sont établis sur la côte orientale, des Indonésiens ont coopéré au peuplement de Madagascar). — Vers l'ouest, l'océan Atlantique marque bien une zone de séparation (aujourd'hui encore les rapports de l'Afrique avec l'Amérique du Sud sont pour ainsi dire nuls, si l'on en excepte les escales que font aux Canaries et aux îles du cap Vert certains navires allant d'Europe au Brésil).

Influence de sa situation et sa configuration sur sa civilisation. — Non seulement le continent africain est par excellence le continent à climat torride et chaud (nulle de ses parties ne jouit d'un climat tempéré moyen et moins encore d'un climat tempéré froid); non seulement sa configuration horizontale le place en marge du continent eurasiatique et l'isole des centres culturels d'autrefois et d'aujourd'hui (en faisant exception, évidemment, de l'Égypte qui, à plusieurs points de vue, est plus asiatique qu'africaine, et aussi des régions méditerranéennes qui sont en rapport continu avec l'Europe); mais encore sa configuration verticale le détourne des mers et des océans et oblige la plupart de ses habitants à vivre repliés sur eux-mêmes, sans que la nature les excite à entrer en contact avec d'autres peuples ou facilite sérieusement l'introduction de facteurs de progrès venant du dehors : le Sahara, jusqu'à un certain point barrière, accentue en outre cet isolement; les grandes forêts équatoriales sont plus ou moins hostiles à l'homme; par contre, la richesse de la flore et de la faune fournit à l'indigène une nourriture suffisante presque, sans appoint nécessaire par la culture ou l'élevage, et le climat lui permet de s'habiller très sommairement comme de se contenter, pour habitation, d'une hutte faite de branches d'arbres et recouverte de feuillage. Aucun des facteurs nécessaires ou même utiles à la progression de la civilisation n'a joué, dans le continent africain habité par les noirs, de rôle important, jusqu'à l'occupation du pays par les Européens.

Influence de ses caractères physiques sur la pénétration européenne. — La pénétration des Arabes et de l'islamisme dans le continent africain fut facilitée par l'existence de l'isthme de Suez, le peu de largeur de la mer Rouge, les relations commerciales qui s'établirent très tôt entre l'Arabie et la côte orientale; mais la pénétration arabe ne dépassa pas ou guère la ligne médiane du Soudan, le N. du massif abyssin et le chapelet des grands lacs. — La pénétration européenne, si elle est plus ancienne dans la région au nord du Sahara, est relativement récente partout ailleurs (les premiers établissements portugais sur les côtes méridionales sont de la fin du ^{xv}^e siècle, la colonisation, par des Hollandais, de l'Afrique australe date du ^{xviii}^e, l'exploration géographique de la dépression du Congo est postérieure à 1850). Les causes de ce retard de la pénétration européenne sont principalement d'ordre géographique : côtes inhospitalières (barres, récifs coralliens et peu d'endroits favorables à l'établissement de ports); manque de larges plaines côtières permettant l'installation de colons agricoles; chutes et rapides supprimant la navigabilité des fleuves à peu de distance de leur embouchure; montagnes en bordure du continent, rendant difficiles les expéditions vers l'intérieur; climat très chaud et très humide des régions équatoriales, y produisant le développement de la forêt vierge impénétrable; et aussi des causes historiques : les relations commerciales avec l'Asie orientale se firent pendant longtemps uniquement par la mer Rouge, la Russie, la mer Caspienne ou l'Iran; les Portugais ne créèrent d'abord sur les côtes africaines que des escales et des comptoirs; la civilisation des peuples africains au sud du Sahara est tout à fait inférieure.

Les variétés humaines. — La population actuelle du continent africain comprend, au point de vue anthropologique, trois variétés humaines principales : d'abord, des noirs qui en occupent le centre et le sud et qui sont les anciens et véritables africains; ensuite, des basanés qui se sont établis entre la Méditerranée et le Soudan, ont chassé les noirs de cette région, mais se sont quelque peu mélangés avec eux; enfin, les

tout récemment établis, un peu partout, mais plus particulièrement dans le nord et dans le sud, des blancs appartenant aux diverses variétés européennes, surtout à la variété méditerranéenne dans le nord, surtout à la variété germanique dans l'Union sud-africaine.

Quant aux caractères somatiques, les basanés présentent une certaine unité, mais se répartissent cependant en deux variétés : la variété berber, qui se distingue par une peau de teinte basanée, un crâne allongé, des cheveux ondulés, un nez proéminent droit ou concave, des lèvres fines, une taille élevée et une face quadrangulaire (types les plus purs en Algérie et en Tunisie) et la variété sémite, ayant les mêmes caractères anthropologiques, mais le nez aquilin et la face elliptique. Ces deux variétés habitent le nord du continent.

Les noirs ne présentent pas tous les mêmes caractères physiques, et ils se répartissent en quatre variétés humaines principales, savoir : 1° la variété nègre à peau noir foncé, tête allongée, cheveux crépus, nez aplati et court, lèvres épaisses, taille élevée, type anthropologique que l'on rencontre, avec des variantes, depuis le Sahara jusqu'en Afrique du Sud (Soudan, où ils sont parfois mélangés soit avec des Éthiopiens, soit avec des Berbers; Guinée, Congo, Est du continent, depuis le Somaliland jusque près du Cap); 2° la variété éthiopienne à peau foncée brun chocolat ou rougeâtre, cheveux frisés intermédiaires entre les cheveux ondulés des Berbers et Sémites et les cheveux crépus des Nègres, tête allongée, nez proéminent très fin et très étroit, visage allongé en ovale, taille élevée, type anthropologique occupant toute l'Abyssinie et aussi la presque île des Somalis où il s'est assez bien mélangé au type arabe; 3° la variété négrito à peau foncée brun rougeâtre, taille très petite, mais tronc relativement long, cheveux crépus à toison continue, nez excessivement large, lèvres minces, type d'une population dispersée entre les parallèles 5° N. et S., en voie de disparition, alors qu'il est probable qu'elle occupait autrefois et exclusivement l'Afrique centrale, ou déjà dans certains endroits, très métissée avec des nègres, parmi lesquels elle vit souvent en esclavage; 4° la variété bochimanne-hottentote, à peau foncée

brun-jaunâtre, taille petite, cheveux crépus en grains de poivre, nez assez large, lèvres assez épaisses, pommettes très saillantes, apparentée à la variété négrito peut-être, dont elle se distingue surtout par une teinte plus claire de la peau et par une accumulation de graisse sous-cutanée dans les cuisses; cette variété habite les parties occidentale et centrale de l'Afrique australe.

La population de Madagascar est formée de variétés humaines océanienne et africaine, restées quelquefois pures, mais mélangées le plus souvent : d'une part, des Indonésiens, venus probablement de Sumatra, et des Javanais (peau jaune olive, cheveux légèrement ondulés, taille petite, pommettes saillantes) qui occupent l'est et le centre de l'île; d'autre part, des nègres (peau foncée noire, crâne allongé, taille élevée), qui habitent la côte occidentale.

Les groupes ethniques ¹. — Tout d'abord, il faut mettre à part les nouveaux venus dans le continent africain : ils se sont établis en diverses régions soit comme colons, soit comme administrateurs politiques, soit comme commerçants ou industriels, soit comme ouvriers surtout dans les mines; ce sont : 1° des Européens un peu partout mais surtout des Français, Espagnols, Italiens dans les régions de l'Atlas et la Tripolitaine, des Anglais en Égypte et en Afrique australe, des Hollandais et des Français dans l'Orange et le Transvaal, des Portugais dans l'Angola et le Mozambique, des Belges (16.000) dans le Congo belge; les uns se sont assez facilement mélangés aux indigènes (Portugais du Mozambique), d'autres ne se sont pas mélangés (Français et Italiens de Tunisie et d'Algérie), d'autres installés depuis assez longtemps forment un groupement assez

¹ La division de la population en *groupes ethniques* est basée sur des caractères psychiques et sociologiques : font partie d'un même groupe ethnique les indigènes qui emploient le même dialecte, ont des croyances religieuses identiques, possèdent les mêmes mœurs et coutumes. La division de la population en *variétés humaines* est basée sur des caractères physiques : sont classés dans la même variété humaine les humains qui présentent mêmes teinte de la peau, forme du crâne et du nez, taille, nature des cheveux, etc. L'étude de la répartition géographique des groupes ethniques est facilitée par la carte 177 de notre *Atlas classique*.

homogène quoique plus ou moins métissé avec les indigènes (Boers de l'Afrique australe); 2^o des Hindous et des Persans sur la côte orientale, dans le sud et dans les îles de l'océan Indien; 3^o des Juifs et des Maltais sur la côte méditerranéenne; 4^o des Chinois engagés comme ouvriers dans les mines de l'Afrique australe ou comme travailleurs agricoles dans d'autres régions. Les non-africains, au point de vue ethnographique, s'opposent nettement aux africains véritables, mais les Européens sont les vrais et les seuls colonisateurs : environ 3 millions dans les régions du nord et du sud à climat favorable, à peine quelques milliers dans les régions équatoriale et tropicales; les Hindous sont au nombre d'un quart de million et presque tous sont de petits commerçants.

Les indigènes africains sont environ 140 millions; ils se répartissent en grands groupes ethniques se divisant en groupes moins importants et se subdivisant en nombreuses tribus.

Au nord de la zone semi-désertique bordant le Sahara vers le sud est installé le groupe ethnique Arabo-Berber ou Sémito-Khamite parlant soit l'arabe (langue sémitique), soit le berber (langue khamitique); ils se divisent notamment en : Touaregs ou Berbers nomades qui sont répandus dans le Sahara central; Maures nomades ou sédentaires installés dans le Sahara occidental, vivant soit d'élevage, soit de commerce ou de pillage; Berbers habitant surtout l'Algérie et la Tunisie, le plus souvent sédentaires, agriculteurs ou éleveurs suivant les régions; Riffiens dans la zone du Rif au nord du Maroc; Fellahs cultivateurs dans la basse vallée du Nil et dans les oasis du désert libyque; Bédouins ou Arabo-Berbers égyptiens installés dans le nord du Soudan anglais et dans le sud de l'Égypte actuelle; Moghrabis, nomades du plateau à l'ouest du Nil; Arabes sur la côte occidentale de la mer Rouge; Coptes en Haute Égypte et dans le Fayoum, etc. Dans toute cette région, on trouve aussi des Nigritiens et des métis d'Arabes et de Nigritiens provenant soit de restes d'une population nigritienne y installée autrefois, soit d'esclaves noirs achetés pour servir d'ouvriers agricoles.

Au sud de la zone désertique qui va de l'océan Atlantique à la mer Rouge, et au nord de l'Afrique équatoriale, sont répartis quatre groupes ethniques :

D'abord le groupe ethnique Nigritien qui se divise en quatre : le groupe nigritien du Soudan occidental et du Sénégal dans lequel on distingue principalement les Ouolofs du Sénégal et les Mandingues agriculteurs et pasteurs du Niger moyen et à l'ouest de ce fleuve; le groupe nigritien du Soudan central composé notamment des Haoussas entre le Niger et le Tchad, des Ouadaïs à l'est du Tchad, des Toubous, nomades et pillards, dans le Tibesti; le groupe nigritien du Soudan oriental, dit souvent groupe nègre-nilotique, dans lequel on distingue principalement les Fouravas du Darfour et les Chilouks pasteurs du Bahr-el-Ghazal; le groupe nigritien de la Guinée dont les principales peuplades sont les Krous commerçants, les Achantis cultivateurs et pasteurs, et les Bénins;

Ensuite le groupe ethnique Foulbé (ou Peul), dont la majeure partie vit d'élevage, habitant les hautes vallées du Sénégal et du Niger, mais répandu aussi parmi les nigritiens occidentaux;

Puis le groupe ethnique Asandé occupant la région entre le Darfour et l'Uélé, le Cameroun et le lac Rodolphe, qui se divise en Asandés proprement dits, en Massaïs et en Niam-Niams, ceux-ci agriculteurs, mais naguère encore anthropophages;

Enfin le groupe ethnique Nubien occupant l'Abyssinie et la presqu'île des Somalis, composé principalement des Abyssins, de religion chrétienne monophysite dans l'Éthiopie, des Bedjas sur la rive occidentale de la mer Rouge, des Gallas au sud de l'Éthiopie, des Somalis sur la côte de l'océan Indien et des Danakils dans les environs de Djibouti.

Au sud de cette zone peuplée de Nigritiens, d'Asandés et de Nubiens, habite, en Afrique équatoriale et australe, le groupe ethnique Bantou, se différenciant des précédents surtout par le langage : les Bantous parlent des dialectes de la langue bantoue qui se distingue nettement des dialectes nigritiens. Les Bantous forment de très nombreuses tribus que l'on classe géographiquement en Bantous occidentaux habitant le Cameroun, le Congo français, l'Angola et le Congo belge, Bantous orientaux

installés entre le Tanganika et l'océan Indien, et Bantous méridionaux au sud de la ligne de faite Congo-Zambèze jusqu'à la limite nord des Hottentots-Bochimans et de l'occupation européenne en Afrique australe. Ils sont tous agriculteurs, mais les méridionaux et les orientaux, habitant des régions d'une certaine altitude, sont en outre éleveurs de bétail. Le groupe Bantou occidental comprend notamment les Fangs sur l'Ogooué, les Batékés sur la rive droite du Congo inférieur, les Bangalas sur la rive droite du Congo moyen, les Basongés et les Balubas sur le versant septentrional du plateau de Lunda ¹. Le groupe Bantou oriental se compose principalement des Souahélis sur la côte de l'océan Indien, dont le dialecte est devenu la langue commerciale de l'Afrique orientale, et des Wanyamwésis sur le plateau est-africain. Le groupe Bantou méridional comprend notamment les Zoulous et les Cafres à l'est, les Betchouana et les Barotsé au centre, les Hereros pasteurs et les Ovampos agriculteurs à l'ouest.

Le groupe ethnique Négrille comprend tous les humains de la variété humaine négrito-africaine : ce sont des Pygmées disséminés dans une zone qui s'étend, à l'ouest des grands lacs, sur cinq à six degrés de part et d'autre de l'équateur; ils vivent soit en petits villages de chasseurs cachés dans la forêt ou dans la savane, soit chez des Bantous où ils sont des esclaves domestiques. Ils se composent principalement des Wambutti sur l'Ituri et des Batuas sur le cours inférieur du Lomami.

Le groupe ethnique Hottentot-Boschimán vit en familles plus ou moins nomades dans l'extrême nord de l'Afrique australe au sud du 14^e latitude sud; aujourd'hui il se compose de quelques milliers de familles repoussées dans les régions les plus pauvres : les Hottentots pasteurs nomades dans le Namaqualand, les Boschimans ou Sans chasseurs errants dans le Kalahari.

La population de Madagascar se divise en trois groupes ethniques : les Malgaches parlant une langue malayo-polyné-

¹ Pour plus de détails sur le Congo belge et ses habitants, voir le fascicule : *Géographie du Congo belge* et les cartes de la planche 34 de notre *Atlas classique*.

sienne, sur la côte orientale, les Hovas descendants de colons javanais, au centre, les Salakaves à l'ouest, ces derniers pouvant se rattacher jusqu'à un certain point aux Bantous méridionaux.

L'état de civilisation des indigènes de l'Afrique est très varié suivant leurs origines, le milieu géographique qu'ils habitent et l'intensité de leurs rapports avec les Européens : dans le nord, les Arabo-Berbers sont pour la plupart presque civilisés; dans l'est les Éthiopiens forment un peuple très avancé; dans le centre les Négrilles et dans le sud les Hottentots et les Boschimans n'ont qu'une civilisation tout à fait inférieure. Les noirs pratiquent presque tous le fétichisme et sont dominés par leurs magiciens, tandis que les Arabo-Berbers sont musulmans et que la plupart des Nigriliens sont plus ou moins islamisés; les Éthiopiens sont restés chrétiens; mais partout l'évangélisation chrétienne (catholique ou évangélique) fait de grands progrès, les écoles professionnelles des missionnaires apportent des éléments importants de progrès et de civilisation et les puissances colonisatrices s'efforcent d'améliorer les conditions de vie matérielle et sociale des tribus qu'elles administrent. Les dialectes indigènes tendent à être remplacés soit par des langues européennes (celles des colons), soit par des dialectes indigènes simplifiés servant de langues commerciales.

Répartition géographique de la population. — La population vraiment indigène en Afrique est l'ensemble de ces humains que nous appelons des Nègres et des Négritos; mais depuis longtemps elle n'est plus la seule en Afrique : si elle domine dans tout le continent au sud du Sahara, elle a été remplacée au nord de ce désert et sur le plateau abyssin par des Khamites et des Sémites, qui cependant ne sont pas restés purs : l'influence du sang négroïde est indubitable chez certains d'entre eux; dans l'île de Madagascar, les Hovas proviennent de Malaisie tandis que les Sakalaves, s'ils ne sont pas originaires de l'Indonésie, sont un produit de la fusion de Malais et de Nègres.

La population indigène actuelle atteint environ 140 millions d'habitants, très irrégulièrement répartie sur l'ensemble de l'Afrique, mais en général de densité assez faible.

Les zones de densité presque nulle sont deux bandes, l'une très large au nord, de l'Atlantique à la mer Rouge (Sahara et plus particulièrement le désert de Libye, exception faite de l'étroite vallée du Nil), l'autre, dans l'hémisphère sud, large sur la côte occidentale (sud-ouest africain et surtout le Kalahari), mais se rétrécissant des deux tiers environ dans le bassin du Limpopo et sur la côte orientale. Dans ces deux bandes, de climat sec, la densité n'atteint pas un habitant par kilomètre carré, mais dans le Sahara, au moins, des oasis sont de densité forte (elles n'occupent que de petits espaces), et dans la vallée du Nil, la partie irriguée et le delta ont une densité très forte (beaucoup plus de 200 hab. par km²).

Les zones de densité faible, de 1 à 5 hab. par km², sont celles occupées par la forêt vierge et les parties les moins riches des régions de steppes (steppes semi-désertiques).

Tout le reste du continent a une densité de population indigène qui n'atteint pas 25 hab. par km², sauf cependant dans deux régions du Soudan : sur le haut Niger et du lac Tchad aux environs de Lagos, et dans le Ruanda et l'Urundi, où la densité est un peu supérieure à 25. Les steppes ont une population peu dense, les savanes et le plateau abyssin sont plus peuplés.

Si l'on tient compte non seulement des indigènes mais des humains récemment installés provenant d'Asie et surtout d'Europe, les grands traits de cette répartition de la population ne sont modifiés, dans le sens d'une augmentation bien marquée de la densité, que dans les régions de colonisation européenne intense : Afrique du sud qui contient presque deux millions d'Européens (20 à 30 % de la population totale); pays de l'Atlas avec un million d'Européens (15 % de la population totale).

Cette répartition de la population en Afrique trouve son explication dans des conditions de milieu et dans des faits économiques. Là où le milieu est hostile à l'homme (déserts, forêt équatoriale, steppes semi-désertiques, donc régions très sèches ou surtout sèches et régions très chaudes et très humides), la densité est faible et la colonisation européenne n'y a apporté aucune modification. Là, au contraire, où le milieu est plus

favorable (vallée du Nil, steppes, savanes et régions d'altitude assez élevée), la densité est plus forte et la colonisation a un rôle assez important, notamment au nord de l'Algérie, au N.-E. de la Tunisie, dans deux régions du Maroc et aux environs du Cap; ici ont joué surtout des causes économiques. Parmi les causes historiques qui ont diminué la population, il faut citer la traite des esclaves et les guerres continuelles entre les tribus avant l'arrivée des Européens.

L'habitat, les villages et les villes. — Partout sur le continent africain, mais plus particulièrement dans les zones équatoriale et tropicales, l'installation humaine indigène est complètement dépendante du milieu géographique et des caractères du climat et de la végétation. De là, dans les types d'habitat des variétés qui trouvent leur explication dans les conditions géographiques; de là aussi, dans la répartition des habitations humaines, des modes divers dûs aux mêmes causes. Cependant, dans certains cas rares, l'explication doit être cherchée dans les habitudes ethniques : telle tribu qui s'est déplacée (Zoulous) a apporté dans un milieu nouveau et différent son ancienne manière d'édifier ses huttes, manière qui ne répond plus exactement aux conditions de ce milieu nouveau.

Les habitations. Les habitations indigènes sont partout construites presque uniquement de matières végétales : ce sont des huttes; dans le nord cependant (pays de l'Atlas, oasis du Sahara, côte de la Tripolitaine et Égypte), la plupart des maisons indigènes sont en pierre ou en terre battue et séchée, tandis que les nomades du désert et de la steppe semi-désertique du Soudan s'abritent sous des tentes facilement transportables.

Dans le centre et le sud du continent, les huttes prennent différentes formes; la plus répandue est caractérisée par un soulèvement cylindrique, souvent plaqué d'argile, surmonté d'un toit hémisphérique, mais deux autres types sont encore à signaler : les constructions allongées qui dominent dans les parages du golfe de Guinée et dans la région centrale couverte par la forêt équatoriale (les huttes quadrangulaires s'accolent

les unes aux autres pour former une longue maison divisée en habitations particulières se soutenant l'une l'autre) et les huttes en forme de corbeille hémisphérique ou de ruches. Enfin, mais plus rarement, des huttes coniques avec ou sans soubassement, des huttes sur pilotis, voire même des habitations de troglodytes ou, comme chez les Boschimans, de simples paravents accolés, ou, comme chez certains Pygmées, des installations dans les branches des arbres. Dans le Congo belge, quatre espèces principales de huttes : à base rectangulaire avec toit à pans inclinés; à base circulaire et toit conique; à base rectangulaire et toit conique; à base rectangulaire et toit en carapace de tortue.

Entre le Sahara et la côte méditerranéenne ou atlantique et dans le nord du Soudan, l'emploi de la pierre ou de matériaux durcis soit par la cuisson ou par le séchage au soleil, permet la construction d'habitations relativement spacieuses avec des toits le plus souvent plats ou légèrement courbés, parce que la pluie est rare.

Les villages. Ils prennent des formes variées suivant les régions, suivant l'état de sécurité ou d'insécurité dans lequel vivent les indigènes, suivant la densité de la population. Les huttes sont quelquefois alignées de part et d'autre d'un espace découvert qui est la route centrale; ou bien plus ou moins éparpillées sans ordre apparent, se groupant cependant autour d'une place centrale; ou bien tout à fait disséminées, chacune établie au milieu de ses champs cultivés; ou bien réunies en un ensemble que des palissades entourent et alors leur nombre peut être si élevé que certains de ces villages, en Nigéria notamment, comptent cinquante mille habitants et même plus.

Ces villages sont toujours situés près d'un point d'eau, source, ruisseau, rivière, fleuve, mais en général s'éloignent des marécages et des bas fonds trop humides; ils aiment à se cacher derrière un rideau d'arbres.

Les villes. Les indigènes de l'Afrique, sauf peut-être en Égypte et dans les pays du Nord, et encore, n'ont pas construit de vraies villes; quelques agglomérations humaines, notamment dans la Nigéria (Ibadan, Ilorin, Kano, etc.), ou dans le Maroc

(Marrakesch), ou dans l'Éthiopie (Adis Abeba), sont cependant très importantes, mais ont conservé les caractères d'agglomérations rurales, sauf que dans certains cas elles sont munies de systèmes défensifs parfois ingénieux : Ibadan, la plus grosse agglomération de la Nigéria, est en réalité un ensemble de petites agglomérations aux huttes en feuilles de palmier avec un grand nombre de places-marchés; cette agglomération très étendue compte 230.000 habitants.

La colonisation européenne a créé de vraies villes, mais cependant peu nombreuses au-dessus de 100.000 habitants.

CHAPITRE V.

LES DIVISIONS POLITIQUES.

Exploration et colonisation de l'Afrique. — La vallée du Nil, région la moins africaine de tout le continent, fut très tôt le siège de plusieurs États ou le centre d'un État de civilisation avancée, dont le domaine, en Afrique, s'étendait jusqu'au Bahr-el-Ghazal. Le reste de l'Afrique du Nord, de la Méditerranée aux confins du Sahara, fut dès l'antiquité compris dans la sphère d'influence de la civilisation orientale. Ces régions étaient, au commencement de notre ère, des provinces de l'empire romain et celui-ci n'en connut guère d'autres en Afrique.

Pendant plusieurs siècles, l'extension de l'Islam sur tout le nord du continent empêcha les Européens de s'y installer et aussi d'explorer, autrement que par quelques reconnaissances le long des côtes, les régions plus au sud. Par contre les Arabes pénétrèrent jusque dans le Soudan, remontèrent le Nil jusqu'au lac Albert et reconnurent le littoral oriental jusque Zanzibar.

Les Portugais, au xv^e siècle, s'enhardirent à visiter les côtes occidentales au sud du Cap Vert, et, en 1488, Barthélemy Diaz reconnut le cap de Bonne-Espérance; ensuite Vasco de Gama, en 1497-98, découvrit la voie maritime vers l'Hindoustan. Leurs explorations permirent à d'autres de fonder sur les côtes W. et E., au sud de l'équateur, des comptoirs, des escales, sans cependant s'aventurer profondément à l'intérieur des terres.

Au milieu du xviii^e siècle encore, seules les régions côtières étaient connues; mais à partir de 1788 et surtout à partir de 1860, des explorations nombreuses d'abord dans le bassin du Limpopo et de l'Orange, du Zambèze supérieur, de la Gambie, du Niger moyen et supérieur ainsi que sur les versants sud et

nord du plateau abyssin, puis dans le bassin du lac Tchad, le bassin du Congo, le pays des Somalis et le plateau sud-africain apportèrent petit à petit des renseignements copieux sur tout l'intérieur du continent.

La colonisation suivit de très près la découverte, colonisation qui le plus souvent était accompagnée d'une prise de possession politique. Très rapidement, et surtout vers 1876-1886, des puissances européennes installèrent leur domination partout où c'était possible et bientôt tout le continent, sauf au nord-ouest le Maroc et à l'est l'Abyssinie, fut divisé en colonies et sphères d'influence portugaises, hollandaises, anglaises, françaises, espagnoles, turques, allemandes et italiennes, voire même belges puisque l'on peut considérer l'État Indépendant du Congo (1885-1908) comme ayant été une forme provisoire de colonie belge.

Ce qui est frappant, c'est le retard mis par les Européens à s'intéresser politiquement et économiquement et plus encore socialement, au continent africain, alors que depuis plusieurs siècles déjà ils colonisaient le Nouveau Monde; nous en avons exposé les causes précédemment.

Les États indépendants. — Ils sont au nombre de trois : l'Égypte, dans lequel les Anglais se sont cependant réservé quelques droits, l'Abyssinie ou Éthiopie et Libéria.

L'Égypte. Ce royaume, qui s'étend du 22° lat. N. à la Méditerranée et de la mer Rouge à la colonie italienne de Libye, a une superficie d'environ 33 fois la Belgique (994.800 km² en y comprenant la presqu'île du Sinaï en Asie), mais la partie cultivée, la vraie Égypte, est un peu plus étendue que la Belgique (35.260 km²) et ne comprend que le fond de la vallée du Nil fertilisée par l'irrigation, dans une oasis très allongée, s'élargissant quelque peu dans la partie septentrionale et surtout dans le delta qui atteint 200 km. de large; à cette oasis s'en ajoutent d'autres de la région désertique à l'ouest : celles de El Fayoum, de Siouah, de Farafrah et de El Khargeh. Le reste de l'Égypte est désertique (partie du désert de Libye et désert arabe) sauf deux points sur le canal de Suez occupés par

Port-Saïd et Suez. — Son climat est chaud et sec ¹ et est influencé d'abord par celui des déserts voisins et par le Khamsin (influence très sensible dans la partie sud), ensuite, et seulement dans le delta du Nil, par la Méditerranée et les vents étiésiens qui apportent un peu de fraîcheur et de pluie en été.

Les eaux du Nil fertilisent le sol, surtout grâce à des systèmes d'irrigation (barrages, canaux, etc.) et lors des crues produites par les apports considérables du Nil Bleu et de l'Atbara, à partir de fin juillet jusque vers novembre. Sont stériles tous les espaces que l'inondation naturelle ou l'irrigation artificielle n'atteint pas.

Ce royaume a une population de 15 millions d'habitants, ce qui donne une densité de 400 dans la vraie Égypte, le reste étant à peine habité. — Ce sont des Fellahs, paysans et agriculteurs sédentaires, professant l'islamisme (91 % du total); des Coptes artisans, fonctionnaires et marchands des villes, pratiquant la religion chrétienne; des Bédouins, nomades du désert ou sédentaires dans la vallée; des Turcs, des Arabes et des Européens (675.000).

L'Égypte, depuis 1922, est une monarchie constitutionnelle (auparavant protectorat britannique après avoir fait partie intégrante de l'empire turc).

Ses villes principales sont : Le Caire (1.060.000), Alexandrie (570.000), Port-Saïd (108.000), Tantah (90.000), Assiout (57.000), Medinet el Fayoum (52.000), Zagazig (52.000), Suez (35.000), Damiette (34.000), Rosette (22.000), Assouan (17.000).

L'Égypte est essentiellement un pays d'agriculture (céréales : riz, maïs, millet; légumes; cotonnier; canne à sucre); moins d'élevage (buffles, boeufs, ânes, chevaux, chèvres) et encore moins d'exploitation de mines (un peu de pétrole et de phosphate). Elle n'a guère d'industries, sauf celles des cigarettes et du sucre. Ses exportations dépassent, en 1928, ses importations de

¹ Le Caire : temp. moy. ann. 21°; de janv. 12°; de juil. 29°; quant. de pluie 32 mm.
Assouan : » » 25°; » 16°; » 35°; » » 0 mm.

4 millions de livres égyptiennes ¹. Son réseau de chemins de fer comporte 4.722 km.

L'Éthiopie. Cet empire qui s'étend du 4° lat. S. au 15° lat. N. et du 32° au 44° long. E., a une superficie de 30 fois la Belgique (1.120.000 km².); il est formé surtout d'un immense plateau de relief très tourmenté, on pourrait dire un massif montagneux fortement découpé par des vallées (notamment celles du Nil Bleu ou Bahr el Asrak-Abai sortant du lac Tana, et de l'Atbara venant du mont Gouna) ou par des déchirures profondes (l'une est à moins 60 m. d'altitude), tandis que surgissent, çà et là, des montagnes d'origine volcanique et des pics très élevés (Ras Dajan : 4.620 m.; mont Gouna : 4.231 m.); mais vers le sud-est et le nord-est, l'altitude va diminuant au point qu'à la frontière du Somali italien et de celle de l'Érythrée, elle descend jusqu'à 200 mètres.

Son climat est généralement tempéré, mais aussi très pluvieux du moins dans la partie montagneuse à cause des vents de moussons en été; il devient plus chaud et moins humide dans les régions moins élevées ².

L'Éthiopie, appelée aussi Abyssinie, a une population d'environ 15 millions d'habitants (dix serait, suivant certains, plus proche de la vérité), donc de densité de 45 habitants par km². Ce sont des Éthiopiens (3 1/2 millions), peuple sémito-khamite et de religion chrétienne, des Gallas (4 millions), des Somalis, des Danakils musulmans et des Juifs (50.000).

L'Éthiopie est une monarchie absolue à organisation féodale, sous la domination du Negousa Negesti, ou roi des rois; elle est divisée en royaumes (Tigré, Amhara, Godscham, etc.) et en pays (Galla, Somali, etc.) dont les chefs sont les vassaux du Négus. — Les villes principales sont : Adis Abeba, capitale

¹ Importations : 52 millions de livres égyptiennes (environ 9 $\frac{1}{3}$ milliards de francs) dont 4 de céréales et 15 de produits tissés (part de la Belgique : 2 millions); exportations : 56 millions de livres égyptiennes (10 milliards de francs) dont 45 de coton (part de la Belgique : 0,3 million).

² Adis Abeba : temp. moy. an. 15°7; de janv. 13°; de juil. 17°; quantité an. de pluie, 1259 mm.

(50.000), Harrar (60.000), Diré Dawa (15.000), Adoua (5.000), Ankober (2.000).

C'est un pays à la fois agricole et d'élevage : à caractère tropical sur les terres basses (maïs, cotonnier, caféier, tabac et forêt tropicale); à caractère tempéré sur les terres plus élevées (blé, orge, millet, légumes); à pâturages au dessus de 2.400 m. d'altitude (boeufs, zébus et mulets). Les exploitations minières fournissent des minerais de fer, de l'or et un peu de houille. L'industrie est peu développée. Les importations consistent surtout en cotonnades, tissus de lin, denrées alimentaires, sucre, pétrole; les exportations, en peaux, café, cire, ivoire. — Le réseau des chemins de fer n'a que 783 kilomètres.

Libéria. Cette république, qui s'étend du 4°20' au 8°34' lat. N. et de 7°21' à 11°33' de long. W., a une superficie de 3 fois la Belgique (95.400 km²); elle est formée de la partie orientale du versant sud des monts Fouta Djalon. Son climat est tropical, donc très chaud, mais aussi très humide surtout dans la région côtière ¹. Presque tout le territoire est occupé par la forêt vierge.

Libéria a une population estimée à environ 2 millions d'habitants, les uns descendants de nègres ramenés d'Amérique après la guerre de Sécession (environ 12.000), les autres de Nigritiens aborigènes, appartenant à deux groupes ethniques principaux, les Krous et les Mandingos.

C'est une république nègre qui, en 1922, s'est placée sous le contrôle financier et administratif des États-Unis d'Amérique; elle ne possède que deux localités de quelque importance : Monrovia, la capitale (6.000) et Grand Bassam, petit port sur la côte du Poivre. Son commerce extérieur s'élève au total à 4 $\frac{1}{2}$ millions de dollars et ses exportations consistent en café, amandes de palme, piassava et caoutchouc.

¹ Temp. moy. an. 27°5; quantité an. de pluie : 2500 mm. dans la région côtière, 2000 mm. dans l'intérieur.

Pays à administration autonome sans être cependant indépendants. — Deux pays d'Afrique rentrent dans cette catégorie : l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie du Sud; on peut y classer aussi la zone internationale de Tanger.

Union Sud-Africaine. C'est un dominion faisant partie de l'ensemble des nations constituant l'empire britannique; elle s'étend de 22°14' à 34°52' de lat. S. et de 16°28' à 32°53' de long. E., et possède une superficie de 40 fois la Belgique (1.222.000 km²); son territoire est un vaste plateau dont le rebord oriental, du Cap au Limpopo, est particulièrement élevé et montagneux (Drakensbergen : maximum 3.650; monts aux Sources, 3.350) et laissant, le long de l'océan Indien, une plaine côtière très étroite; vers l'ouest, le plateau s'incline légèrement et il est découpé par l'Orange et son affluent principal le Vaal; vers le sud, s'échelonnent des terrains séparés par des plis montagneux : ce sont les Karroo pierreux, arides et presque désertiques en période sèche, steppiques en période humide.

Son climat est très varié : tempéré chaud et très pluvieux sur la côte sud et sud-est; un peu moins chaud et moins humide dans l'intérieur, avec diminution sensible des pluies dans les Karroo et diminution de la température dans les endroits élevés; presque tempéré froid et sec sur la côte occidentale ¹.

L'Union Sud-Africaine a une population de 7 millions d'habitants, dont 2,7 dans la province du Cap, 1,4 dans celle du Natal, 2 dans le Transvaal et 0,6 dans l'Orange; ce sont surtout des descendants de colons hollandais, appelés Boers,

¹ Port Nolloth : temp. moy. an. 13°7; d'août 11°6; de février 15°3; quantité an. pluie 62 mm.

Kimberley : temp. moy. an. 17°4; d'août 9°3; de février 23°9; quantité an. pluie 469 mm.

Le Cap : temp. moy. an. 16°4; d'août 12°2; de février 20°7; quantité an. pluie 681 mm.

Durban : temp. moy. an. 21°3; d'août 17°8; de février 24°7; quantité an. pluie 1011 mm.

puis des Anglais et des Allemands, enfin des indigènes appartenant au groupe ethnique Bantou (environ $4 \frac{1}{2}$ millions) et des immigrés récemment venus, surtout des Chinois.

C'est une fédération de quatre provinces, jouissant d'une très large autonomie, avec un parlement et un ministère indigènes et un gouverneur nommé par le roi d'Angleterre. Ce dominion exerce un protectorat sur trois pays voisins : Nyassaland, Swasiland et Betchouanaland. Les villes principales sont : Johannesburg (288.000), Le Cap (207.000, dont 113.000 blancs) siège du Parlement, Durban (146.000), Prétoria siège du gouvernement (74.000), Port Élisabeth (46.000), Krugersdorp (42.000), Kimberley (39.000), Bloemfontein (39.000), Pietermaritzburg (36.000), East London (30.000).

L'Union Sud-Africaine est pays d'élevage d'abord (32 millions de moutons et 9 millions de chèvres dans les steppes de l'intérieur surtout; 9 millions de bovidés surtout dans les prairies humides du Natal); pays agricole ensuite (blé, maïs, orge, fruits, canne à sucre, etc.), mais ses richesses minières sont importantes : or du Witwatersrand (310.000 kgr. ou un peu plus de la moitié de la production mondiale), diamants de Kimberley, Prétoria, etc. (3 millions de carats); étain du Transvaal; fer en Natal; houille (13 millions de tonnes) au Transvaal et au Natal.

— L'industrie s'est fortement développée depuis la grande guerre (aciéries, fonderies, papeteries, verreries, etc.). — Le commerce extérieur s'élève à 152 millions de livres anglaises¹ et consiste à l'importation en textiles, denrées alimentaires, machines, aciers, huiles, etc. (part de la Belgique : $\frac{1}{2}$ million); à l'exportation, en laines, diamants, peaux, maïs, houille (part de la Belgique : $3 \frac{1}{4}$ millions). Le réseau des chemins de fer est de 17.168 kilomètres.

¹ 152 millions de livres (soit $26 \frac{1}{3}$ milliards de francs) dont 80 à l'importation et 72 à l'exportation.

Rhodésie du Sud ¹. La Rhodésie du Sud, dominion de l'empire britannique, touche par le sud et l'ouest à l'Union Sud-Africaine; elle s'étend entre le Zambèze et le Limpopo et entre le Mozambique portugais et le Betchouanaland, sur une superficie égale à 13 fois la Belgique (386.000 km²); elle est peuplée d'environ 1 million d'habitants, presque tous des Bantous et 40.000 européens. Le chef-lieu en est Salisbury (10.000) dans le Mashonaland, et la ville principale Bulawayo (10.000) dans le Matabeleland.

Dans l'ensemble, c'est un haut plateau bordé de versants en pente vers le Zambèze au nord et surtout vers le Limpopo au sud, à climat subtropical, pays d'agriculture en progrès (blé, maïs, cotonnier) et pays d'élevage (moutons et bœufs), mais surtout, jusque maintenant, riches en mines exploitées : or, houille, cuivre, chrome, amiante.

Tanger. Cette ville, située par 35°47' lat. N. et 5°49' long. W., presque sur le détroit de Gibraltar, forme avec sa banlieue (au total 583 km²) une zone internationale. Le port franc de Tanger a importé, en 1928, des marchandises pour 130 millions de francs français, surtout farines, tabacs, sucre, mais n'a exporté que pour une valeur de 33 millions, surtout des peaux et des œufs. Son territoire est habité par 80.000 personnes dont 50.000 dans la ville même; il est administré par un français, un espagnol et un britannique, possède une assemblée législative internationale, se trouve sous le contrôle d'un comité international, mais la souveraineté du sultan du Maroc y est sauvegardée.

Les pays de protectorat. — Ils sont assez nombreux en Afrique : les puissances protectrices y ont, en général, conservé

¹ On pourrait classer dans la même catégorie la Rhodésie du Nord, pays de protectorat jusqu'en 1924, et jouissant depuis lors d'une constitution qui la place parmi les dominions de l'empire britannique; elle n'est cependant pas tout à fait un dominion et il en est question dans le paragraphe réservé aux colonies anglaises.

les administrations indigènes, mais les surveillent et les consultent, quelquefois interviennent directement.

Protectorats français. Les pays sous protectorat de la France sont au nombre de deux : le Maroc (zone française) et la Tunisie.

Tunisie. La Tunisie, située entre 30°15' et 37°18' lat. N. et entre 7°30' et 11°27' long. E., a une superficie de 4 fois la Belgique (125.130 km²). Son territoire comprend dans la partie septentrionale une plaine assez large, dite le Sahel, le long du golfe de Gabès, plus étroite et dite le Tell à l'ouest du cap Bon, et l'extrémité orientale de l'Atlas appelée plateau tunisien de nature steppique; tandis que dans la partie méridionale, au sud du chott El Djerid, s'étend une vaste plaine côtière et intérieure (celle-ci déjà partie du Sahara), dont le niveau se relève lentement pour dépasser à peine 500 m. sur la frontière de la Tripolitaine; on y rattache l'île de Djerba.

Le climat est chaud, la quantité de pluie relativement faible dans le nord, tout à fait minime dans le sud ¹. Pas de fleuve, mais dans la dépression qui sépare le nord du sud, des lacs salés ou chotts et notamment le chott El Djerid. Tout au sud, c'est l'erg oriental, partie du Sahara.

La Tunisie a une population de 2.160.000 habitants, presque tous des Arabo-Berbers et Bédouins, les Européens étant soit des Français (71.000), soit des Italiens (89.000).

Ce pays sous le protectorat de la France est une régence, gouvernée par un bey; un résident général représente la France. Les villes principales sont : Tunis, capitale (186.000), Sfax (28.000), Bizerte, port de guerre (21.000), Sousse (21.000), Kairouan, ville sainte musulmane (20.000), Gabès (15.000), La Goulette, avant-port de Tunis (7.400).

¹ Bizerte : temp. moy. an. 17°9; de janv. 10°6; d'août 25°3; quantité de pluie ann. 642 mm.

Gabès : temp. moy. an. 19°5; de janv. 10°5; d'août 27°4; quantité de pluie ann. 183 mm.

La Tunisie est pays surtout agricole : céréales, savoir froment et orge dans le nord plus fertile; oliviers surtout dans le Sahel; vignobles, palmiers-dattiers; elle est aussi pays d'élevage : 1 $\frac{1}{2}$ million de moutons dans les steppes de l'intérieur, 1 million de chèvres, 400.000 bovidés; en outre la pêche du thon est importante sur la côte orientale et celle des éponges dans le golfe de Gabès. Mais les exploitations minières prennent de l'importance : phosphates (près de 3 millions de tonnes, le tiers de la production mondiale) près de Gafsa surtout; fer (600.000 tonnes), zinc, plomb, manganèse et lignite. Les industries européennes sont florissantes : huileries (production : 400.000 hectolitres d'huile d'olive), savonneries, fabriques de conserves de poissons, une fonderie de plomb; quelques industries indigènes prospères : fabriques de tapis et poteries. — Le commerce extérieur total s'élève à 2,8 milliards de francs français avec importation de textiles, mécaniques, denrées coloniales, et exportation d'huile d'olive, de phosphates et de minerais ¹. Le réseau des chemins de fer est de 2.500 kilomètres.

Maroc (zone française). La zone française du Maroc, située entre 28° et 34°33' lat. N. et entre 0°58' et 11°5' long. W., a une superficie égale à environ 14 fois la Belgique (420.000 km², sans le désert); son territoire comprend une plaine côtière assez étroite le long de l'Atlantique, plus large aux environs de l'embouchure du fleuve (le Sebou) qui arrose Fez; le sol se relève bientôt vers le Haut Atlas, dont le mont principal, l'Ari Aiach, atteint 4.300 m. d'altitude, mais le relief est assez tourmenté, coupé de vallées et une région de plateaux assez étendus s'allonge entre la plaine côtière et le Haut Atlas; au sud de cette haute chaîne, le sol s'abaisse jusque dans les environs de 400 m. (versant saharien du Haut Atlas).

¹ Importations : 1,77 milliards de francs français (part de la Belgique : 37,6 millions); exportations : 1,03 milliards de francs français (part de la Belgique : 41,6 millions). Le franc français vaut actuellement 1 fr. 41 belge.

Le climat est chaud et relativement sec ¹; aussi les cours d'eau sont-ils sans importance et non navigables; sur le versant saharien, ce ne sont plus que des wadi, notamment l'oued Saoura et l'oued Draa.

Le Maroc français a une population de 5.000.000 d'habitants; ce sont surtout des Arabo-Berbers (Berbers, Touaregs, Arabes); les Européens sont une centaine de mille. Il fait partie d'un État indigène, le Maroc, monarchie despotique gouvernée par un sultan; depuis 1912, les 93 % de cet État sont sous le protectorat de la France qui y est représentée par un résident général. Les villes principales sont : Marrakesch, capitale temporaire (150.000); Casablanca, port de plus en plus important (106.000); Fez, capitale (81.000); Rabat, siège des autorités administratives françaises (38.000); Meknès, capitale temporaire (37.000); Mazagan (20.000), Mogador (18.000).

Le Maroc, pays en évolution accentuée grâce aux efforts des Européens, est surtout agricole : il produit dans la zone atlantique des céréales (orge, sorgho, froment), du vin, des olives, oranges et citrons, et sur le versant saharien de l'Atlas des dattes, mais il est aussi, quoique à un degré moindre, pays d'élevage développé principalement dans la région montagneuse : moutons (9 millions), chèvres (3 millions), ânes et chameaux. Des richesses minérales du Maroc, seuls les phosphates (1 million de tonnes) et le plomb (3.500 tonnes) sont exploités. Les seules industries importantes sont celles des maroquins et des tapis. — Le commerce extérieur total est évalué à 2 $\frac{1}{2}$ milliards de francs français ²; les importations consistent en sucre, cotonnades, automobiles, vins, huiles, froment; les exportations en phosphates (pour 161 millions), froment, œufs, peaux, laine, amandes. Le réseau des voies ferrées atteint 2.000 kilomètres.

¹ Marrakesch : temp. moyen. an., 1906; de janv. 11°; d'août 29°6; quantité an. de pluie 237 mm. Mais dans l'Atlas, l'hiver apporte quelquefois de la neige, tandis que l'été est brûlant.

² 1,8 milliard à l'importation (part de la Belgique : 50 millions); 0,8 milliard à l'exportation (part de la Belgique : 46 millions francs français).

Protectorat espagnol. L'Espagne ne possède qu'un seul territoire de protectorat, la zone espagnole du Maroc.

Maroc (zone espagnole). Ce protectorat s'étend sur un territoire s'allongeant le long de la Méditerranée, au nord de la zone française, et touchant à l'Atlantique entre Tanger et le Maroc français; sa superficie est d'environ 30.000 km², soit les 7 % du Maroc entier. Il se compose d'une plaine côtière très étroite sur la Méditerranée et l'Atlantique, mais s'élargissant aux environs de l'embouchure de l'oued Moulouia; très rapidement le sol s'élève jusque dans la chaîne du Rif qui forme la frontière méridionale.

Le climat est chaud et relativement sec, sauf dans les environs du détroit de Gibraltar.

La population, composée d'Arabo-Berbers, est estimée à un million environ, avec comme localités principales : Tetouan, résidence du haut commissaire espagnol (43.000); Ceuta (35.000); Melilla (8.000) et Larache port sur l'Atlantique (5.000). Le Maroc espagnol fait partie de l'État du Maroc, le protectorat espagnol datant de 1912; depuis plus longtemps l'Espagne possède sur la côte méditerranéenne, les présides, anciennes colonies pénitentiaires, qui sont : l'île d'Alhucemas, les îles Chaffarines, les localités de Ceuta, Melilla et Penon de Velez de la Gomera.

Les indigènes vivent surtout d'élevage et d'agriculture; des exploitations de minerais de fer, de plomb et de zinc ont été établies par des Européens. — Le commerce extérieur total est de 110 millions de pesetas; les importations consistent notamment en grains, farine et sucre; les exportations en œufs, minerai de fer et animaux vivants. — Le réseau ferré a 230 kilomètres.

Protectorats britanniques. Les pays sous protectorat britannique sont le Somaliland, l'Ouganda et les îles Zanzibar et Pemba.

Somaliland britannique. Petit territoire situé dans les environs du 10° lat. N. sur la côte du golfe d'Aden (presque 6 fois la Belgique : 176.000 km²), peuplé d'un demi-million d'habitants à peine, tous du groupe ethnique Somali, ayant comme chef-lieu Berbera (30.000) et comme centre commercial Zeila (7.000),

est composé d'une plaine côtière assez étroite et bordée d'une chaîne de montagnes dont le versant sud est un plateau semi-désertique assez élevé. Il exporte surtout des moutons et des chèvres, des peaux et de la gomme arabique.

Ouganda. Territoire situé sur l'équateur et sur le haut plateau bordé à l'ouest par le Ruwenzori (5.120 m.) et le Mufumbiro, à l'est par le mont Elgon (4.328 m.), touchant aux lacs Albert, Édouard, Victoria et Rodolphe, et possédant le lac Kioga. Son climat est équatorial, tempéré un peu par l'altitude presque partout supérieure à 1.000 m. Sa superficie est d'environ 30 fois la Belgique (285.000 km²) et on estime sa population à un peu plus de 3 millions d'habitants, en majorité des Bantous, mais aussi des Massaïs et des Soudanais nigritiens. Divisé en quatre provinces, il a pour chef-lieu Entebbe sur le lac Victoria et comme localité importante Wadelaï sur le Nil. Il exporte surtout du coton, du café, des huiles, des peaux et du caoutchouc.

Zanzibar et Pemba. Ce sont les deux îles côtières au large du territoire du Tanganika, par 6° lat. sud, d'une superficie de 1.658 et 984 km², habitées par 128.000 et 88.000 indigènes du groupe ethnique bantou, sauf 19.000 asiatiques et 300 européens. Ces îles sont sous protectorat britannique tout en conservant un sultan indigène, possèdent une seule ville Zanzibar (35.000) et font un commerce extérieur évalué à 48 millions de roupies (ou 625 millions de francs); elles importent surtout des céréales et des textiles et exportent surtout du coprah.

Kenya. Ce territoire est presque tout entier colonie de la couronne (voir ci-après); une toute petite partie, le long de la côte, est sous protectorat britannique.

Protectorats de l'Union Sud-Africaine. — Quatre territoires voisins de l'Union Sud-Africaine sont sous son protectorat : les pays du Nyassa, des Swazis et des Betchouanas.

Nyassaland. Le Nyassaland est un territoire allongé sur la rive ouest du lac Nyassa et sur les deux rives de son défluent le Chiré; sa superficie est de 3 fois la Belgique (103.000 km²)

et sa population de 1.300.000 habitants. Son chef-lieu est Zomba, entre le lac Chiroua et le Chiré; quatre localités sont à signaler : Blantyre, terminus d'une voie ferrée venant de Beira, Port Herald à l'extrémité sud, Fort Johnston et Bandaoué sur le lac Nyassa. Il produit du coton, du thé et du tabac.

Swaziland. Pays un peu plus grand que la moitié de la Belgique (17.300 km²), habité par 112.500 Bantous, il s'étend sur le versant est de l'extrémité septentrionale des Drakensbergen, au nord du Natal et voisin du Mozambique portugais. Son chef-lieu est Mbabané et ses exportations consistent surtout en viande de bovidés, étain, tabac, coton et peaux.

Betchouanaland. Le Betchouanaland occupe une grande région à l'ouest du Transvaal et de l'Orange et au sud-ouest de la Rhodésie du sud; il comprend une bonne partie du désert de Kalahari et des bassins de l'Okavango, du Makarikari et du lac Ngami; il s'étend sur 540.000 km² tandis que sa population n'est que de 150.000 habitants, presque tous des Betchouanas du groupe ethnique bantou. Le chef-lieu est Mafeking, dans la partie sud rattachée administrativement à la province du Cap; les autres localités à mentionner sont Serowe (25.000) et Palachwe. Ce pays exporte des bovidés, de l'or et du maïs.

Les Territoires administrés par mandat. — Les traités de paix signés après la grande guerre ont confié à la Société des Nations l'administration des territoires qui auparavant faisaient partie de l'empire colonial allemand, et des puissances coloniales ont été chargées de cette administration. Ces pays administrés par mandat sont, en Afrique, au nombre de cinq.

Ruanda-Urundi. C'est une partie de l'ancien est-africain allemand, administrée par la Belgique, située à l'est du lac Tanganika septentrional et du lac Kivu et comprenant le cours supérieur de la Kagera, affluent du lac Victoria et l'une des sources du Nil. C'est un pays de hauts plateaux où l'élevage est très développé, habité par deux groupes ethniques : celui

des Watusi qui domine et celui des Wahutu qui s'occupe spécialement d'élevage (54.500 km² et trois millions d'habitants). Le chef-lieu est Uzumbura sur le lac Tanganika.

Tanganika. C'est l'ancien est-africain allemand (moins le Ruanda-Urundi) administré par la Grande Bretagne; il a une superficie égale à 31 fois la Belgique (941.000 km²) et une population de 4 $\frac{1}{4}$ millions d'habitants, surtout des Souahélis (sur la côte) qui sont du groupe bantou, et des Massaïs (à l'ouest du lac Victoria) qui sont du groupe azandé. Le chef-lieu est Dar-es-Salam (25.000) port sur l'océan Indien, et les localités principales sont : Tabora (25.000), Kigoma (14.000), Pangani (12.000) et Bagamoyo (5.000). Pays de plateau dont les parties élevées sont caractérisées par l'élevage des moutons et des bœufs et dont les parties moins élevées et mieux arrosées voient se développer les cultures de céréales et de cotonniers; les parties littorales plus chaudes et plus humides possèdent des cultures de sisal et de canne à sucre et des palmeraies; environ les trois cinquièmes sont de caractère steppique favorables cependant à l'élevage. Les richesses minérales sont à peine exploitées. Les exportations consistent surtout en sisal, café, coton, caoutchouc, peaux, arachides; les importations en textiles, denrées alimentaires et machines.

Sud-ouest africain. C'est l'ancien sud-ouest africain allemand, administré par l'Union Sud-africaine. Cette région limitée au nord par la Counéné et au sud par l'Orange, a une superficie de 37 fois la Belgique (808.000 km²); elle est habitée par 260.000 indigènes : des Ovampos agriculteurs, des Herreros pasteurs dans les parties steppiques, des Damaras ou Namaquas en général soumis aux précédents (ils sont tous du groupe ethnique bantou), des Bochimans et des Hottentots, population de civilisation très inférieure et résidant surtout dans les parties désertiques et semi-désertiques. La côte est inhospitalière et parallèlement s'étend une bande désertique de 100 km. de large (Namib); les plateaux intérieurs souffrent de la sécheresse, sauf la région des Ovampos. Le chef-lieu est Windhuk (20.000) sur

le chemin de fer du Cap à Walvis Bay; les localités principales sont : Swakopmund et Luderitzbucht ports sur l'Atlantique, Keetmanshoop et Grootfontein, dans l'intérieur. Les exportations consistent principalement en diamants, cuivre, bovidés et peaux.

Cameroun. L'ancienne colonie allemande du Cameroun, au fond du golfe de Guinée, est administrée en partie par la Grande Bretagne, en partie par la France. La Grande Bretagne administre la partie qui touche à sa colonie de Nigeria : c'est une bande allant du golfe au lac Tchad (trois fois la Belgique), peuplée sur la côte de Bantous et dans l'intérieur de Nigriliens; les exportations consistent surtout en produits du palmier, en cacao et en café. La France administre l'autre partie, de beaucoup la plus grande (431.000 km² et près de deux millions d'habitants, surtout des Bantous et des Nigriliens). Le chef-lieu est Yaoundé dans l'intérieur; le port principal, Duala sur le golfe de Biafra. C'est une région assez riche, avec une bande côtière basse et humide, mais très montagneuse dans l'intérieur, exportant surtout des produits du palmier, du cacao, du bois, du caoutchouc et du tabac.

Togo. Cette ancienne colonie allemande est divisée en deux parties : le tiers à l'ouest est administré par la Grande Bretagne et rattaché à sa colonie de la Côte d'or, les deux tiers à l'est sont administrés par la France et ont pour chef-lieu Lome sur le golfe de Guinée. Le Togo est une région de forêts, mais ayant aussi des plaines sèches et des terres fertiles où l'on cultive des palmiers, des cacaoyers, des caféiers et des cotonniers dont les produits fournissent les principales marchandises d'exportation.

Condominion. — Un territoire africain doit, suivant les traités, être gouverné et administré par deux puissances : la Grande Bretagne et l'Égypte, mais c'est plutôt actuellement un protectorat britannique quoique les Égyptiens en réclament la pos-

session exclusive surtout importante pour eux en ce qu'il commande toute l'irrigation de la vallée du Nil.

Soudan anglais ou anglo-égyptien. Ce pays s'étend du 22° lat. Nord (frontière méridionale de l'Égypte indépendante) à la frontière de l'Ouganda et du Congo belge, sur une superficie de 87 fois la Belgique (2.619.000 km²) et possède une population de 7.000.000 d'habitants appartenant aux groupes ethniques nigritien du Soudan oriental (Fouravas, Chilouks, etc.), nubien et arabe. Il comprend toute la vallée du Nil moyen, de Nimoule à Wadi Halfa, celle du Bahr el Ghazal et les cours inférieurs du Nil Bleu et de l'Atbara; vers l'est, il touche à la mer Rouge, au delà d'un massif assez élevé, et occupe le bas des versants occidentaux du massif d'Abyssinie, tandis que vers l'ouest il s'étend jusqu'à la ligne de faite Congo-Nil et un peu au delà de la ligne de faite Nil-Tchad, englobant les monts Marrah (3.000 m.) dans le Darfour. Sa latitude et son peu d'élévation lui donnent un climat tropical, avec une certaine sécheresse, corrigée là où la terre est fertile par des irrigations (rive droite du Nil Blanc, versant du plateau d'Abyssinie, régions où la culture du cotonnier a pris une grande extension), mais donnant ailleurs soit des steppes et des savanes propices à l'élevage et aussi à certaines cultures (millet), soit des régions tout à fait désertiques (sud du désert de Libye et désert de Nubie).

Le chef-lieu est Khartoum (31.000) au confluent des Nils Bleu et Blanc, mais la localité la plus importante est Omdurman (80.000); les autres sont : Souakin et Port-Soudan sur la mer Rouge, Kassala, El Obeid, El Fascher, Sennar, Wadi Halfa. Les principales marchandises exportées sont le coton, la gomme arabique, les peaux, les dattes, l'ivoire et un peu d'or.

Territoires faisant partie administrativement d'un État européen. — Les îles *Canaries* (voir pl. 30) forment une province de l'Espagne (530.000 habitants); villes principales : Las Palmas (68.000) et Santa Cruz (53.000). Elles sont formées des îles Graciosa, Lancelote, Fortaventure, Grande Canarie, Teneriffe,

Gomera, Palma et de Fer. En général très montagneuses (le pic de Teyde, 3.730 m. dans l'île Teneriffe est le plus haut de toutes les îles africaines), elles jouissent d'un climat méditerranéen dans les altitudes inférieures et tempéré sur les versants élevés; elles produisaient naguère du vin, mais aujourd'hui la culture principale est celle du bananier et des primeurs : tomates et pommes de terre. — Les îles *Açores* et les îles *Madère* forment des provinces de la république portugaise. Les Açores forment un groupe de neuf îles océaniques et presque toutes d'origine volcanique (232.000 hab.); elles produisent surtout des primeurs, des oranges et des bananes. Le port principal en est Porto Delgado (17.000). Les Madères, situées au sud-est des précédentes et à mi-chemin entre elles et la côte sud-occidentale du Maroc, sont composées de l'île Madère (ville principale Funchal) et de quelques petites îles voisines (179.000 hab.); elles exportent surtout du vin. — *Ceuta* (35.000 hab.), que l'on classe ordinairement dans la zone espagnole du Maroc ou parmi les Présides, fait partie administrativement de la province espagnole de Cadix et Ceuta. — *Algérie*. Dans cette colonie française, les trois départements du nord (Alger, Constantine et Oran) sont, à plusieurs points de vue (justice, instruction publique, armée, trésorerie et cultes, pour autant qu'il s'agisse de non musulmans) considérés comme départements français : ils sont représentés au Parlement par un sénateur et deux députés.

Les colonies. — Les parties de l'Afrique dont il n'a pas encore été question dans ce chapitre sont des colonies, dénomination qui, au sens large, s'applique aussi aux protectorats, territoires à mandat, voire même aux dominions britanniques.

Colonies britanniques. — Les possessions britanniques en Afrique ont, toutes réunies, une superficie de 9.908.000 kilomètres carrés, une population de 53.000.000 d'habitants dont 1.800.000 Européens. Quoique ayant chacune leur administration propre, on peut les grouper géographiquement en :

1^o *Est africain britannique* comprenant le Kenya auquel s'ajoutent les protectorats du Somaliland, de l'Ouganda et de

Zanzibar, le Tanganika qui est pays à mandat et le condominium du Soudan.

La colonie du Kenya (21 fois la Belgique et $2\frac{1}{2}$ millions d'habitants) s'étend dans la partie septentrionale de l'Afrique orientale, au N. du territoire du Tanganika et à l'E. de l'Ouganda. Elle possède sur l'océan Indien un bon port, Mombasa (40 m.), relié à Port Florence et à Kisumu, sur le lac Victoria, par une voie ferrée qui passe par le chef-lieu Nairobi (26.000). Région de plateaux assez élevés dans l'ouest, les cultures de cotonnier et de caféier y sont prospères de même que l'élevage; dans les parties basses, le long de l'océan Indien, elle produit des huiles, de la canne à sucre et du sisalagave, plante pour l'industrie textile, mais entre les plateaux et le littoral s'étend une steppe pauvre. Ses exportations consistent surtout en : coton, café, maïs, sisalagave, graines oléagineuses, peaux.

Les autres parties de l'Est africain britannique sont l'objet de paragraphes spéciaux, pp. 68, 69, 71.

2^o *Sud africain britannique* (ou Afrique australe anglaise) comprenant les dominions de l'Union Sud-africaine et de la Rhodésie du Sud, les protectorats du Betchoualand, du Swaziland et du Nyassaland et le territoire à mandat du Sud-Ouest africain, dont il a été question précédemment (pp. 69, 70, 71) et en outre le Basoutoland et la Rhodésie du Nord.

Le Basoutoland est situé dans les Drakensbergen, entre le Natal, l'Orange et le Cap, d'une superficie égale à celle de la Belgique et d'une population très proche du demi-million d'habitants, presque tous des Basoutos assez civilisés du groupe ethnique bantou. Le chef-lieu est Maseru. L'altitude élevée donne au pays un climat plus tempéré que ne le voudrait la latitude (29° lat. S.) et en fait un pays agricole, exportateur de froment, et d'élevage à cause des pâturages nombreux, ce qui lui permet d'exporter de la laine et du mohair.

La Rhodésie du Nord (24 fois la Belgique, presque un million d'habitants) est le moins avancé des pays possédés par les Anglais dans l'Afrique australe, à cause de son climat chaud et humide,

de ses forêts et de son éloignement de la mer; il touche au N. au Congo belge et est séparé de l'océan d'un côté par l'Angola et de l'autre par le Mozambique. La voie ferrée du Cap à Élisabethville le traverse du Sud au Nord et passe à Livingstone son chef-lieu, sur le moyen Zambèze.

3° *Ouest africain britannique*. Il comprend les territoires à mandat du Togo et du Cameroun (partie anglaise dont il a été question, ci-devant p. 72) et les colonies de la Gambie, de Sierra Leone, de la Côte d'Or et de la Nigéria. Ces colonies forment des territoires séparés les uns des autres, mais s'échelonnant sur la rive septentrionale du golfe de Guinée.

La Gambie (le tiers de la Belgique; 220.000 hab.) s'allonge sur les bords de la Gambie et produit surtout des arachides. Bathurst, petit port, dans l'île Sainte-Marie, en est le chef-lieu.

La Sierra Leone ($2\frac{1}{2}$ fois la Belgique; $1\frac{1}{2}$ million d'hab.) occupe les contreforts S.-W. du Fouta Djallon et possède un port, Freetown (44 m.) qui en est le chef-lieu. Les exportations consistent surtout en huile de palme, noix palmistes et kola.

La Côte d'Or, avec le territoire des Achantis ($6\frac{1}{2}$ fois la Belgique; 2 millions d'hab.), à laquelle s'ajoute le Togo sous mandat anglais, est pays de forêt équatoriale dans le Sud, de forêt tropicale dans le Nord, de climat chaud et humide favorable à la production du cacao, d'huile de palme et de noix de kola. Son chef-lieu est Accra (38.000); son port principal Cap Coast Castle.

La Nigéria (28 fois la Belgique; $18\frac{1}{2}$ millions d'hab.) est de beaucoup la plus importante des colonies formant l'ouest africain britannique; elle comprend aussi la partie du Cameroun placé sous mandat anglais. Son chef-lieu est le port de Lagos (99 m.) et sa localité principale Ibadan (230.000) sur la voie ferrée de Lagos à Kano (50.000). Traversée par le Niger inférieur et la Bénoué, s'étendant jusqu'au lac Tchad, la Nigéria est formée de plaines basses ayant des productions végétales nombreuses (noix et huile de palme surtout, arachides, etc.) et de régions d'assez haute altitude favorables à la culture du cotonnier;

en outre elle possède des exploitations de houille, d'étain, de plomb et d'argent.

4° *Iles africaines britanniques.* Ce sont, dans l'océan Indien, l'île Maurice, les Seychelles, les Amirantes et l'île Socotora; et dans l'océan Atlantique, Ascension, Sainte-Hélène et Tristan da Cunha.

Maurice, une des Mascareignes, est un champ de canne à sucre; quelques îlots en dépendent : Rodriguez, Diego Garcia et Tchagos.

Les Seychelles (34.000) et les Amirantes (11.000) sont de très petites îles au nord de Madagascar; Mahé est un dépôt important de charbon.

Socotora est une île rocheuse à l'E. du cap Guardafui, au point de vue administratif, elle se rattache à l'Empire des Indes.

Ascension, Sainte-Hélène et Tristan da Cunha sont de petites îles volcaniques dont les deux premières ont une certaine importance comme dépôts de charbon.

Colonies françaises. — Ces colonies, sauf celles du Nord, sont groupées administrativement en Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Somali français, Madagascar et îles voisines; les colonies du Nord peuvent être réunies géographiquement sous la dénomination de pays de l'Atlas, ou Maghreb, ou Afrique mineure française et il a été question ci-devant (pp. 65, 66, 67) de la Tunisie et du Maroc. Les possessions françaises occupent le tiers de l'Afrique (10.423.000 km²) et sont peuplées de 37 millions d'habitants, dont 1.442.000 de blancs.

L'*Algérie* (19 fois la Belgique; 6 millions d'hab.) est riveraine de la Méditerranée au N., et se termine vers le S. par le Sahara algérien qui la met en contact avec l'Afrique occidentale française. L'Algérie est traversée par l'Atlas qui la divise en trois régions naturelles : le Tell, les Hauts Plateaux, le Sahara algérien. — 1° Le Tell est la région côtière, formée de plaines et de

vallées fertiles, zone de culture donnant toutes les productions méditerranéennes : céréales, orge et froment surtout; arbres à fruits du Midi, oliviers, orangers, figuiers, dattiers, vignes; aussi le chêne-liège. — 2° Les Hauts Plateaux au centre, zone de steppes et d'élevage, de climat plus rude et continental, occupant une dépression de l'Atlas parsemée de chotts ou lagunes salées sans écoulement; ils ont des steppes à herbe maigre, où l'on élève les moutons, et à alfa, dont on confectionne des nattes et que l'on transforme en pâte à papier. — 3° Le Sahara algérien est formé de plateaux pierreux, surtout à l'W., de grandes dunes de sable, surtout au S., et de lagunes, surtout à l'E., se raccordant aux chotts tunisiens. Dans les oasis de plus en plus nombreuses, à l'ombre des palmiers-dattiers (dattes du Souk), on cultive les céréales (dourah). — Les côtes sont très poissonneuses (anchois, sardine, thon) et fournissent les éponges et le corail.

L'Algérie est un pays de culture et d'élevage : céréales, vin, huile d'olive, fruits et primeurs (artichauts, haricots, petits pois), liège et alfa; moutons. — C'est aussi un pays minier : le sol renferme des marbres, des minerais divers, de zinc, de cuivre, de fer surtout, et, dans la province de Constantine, des gisements de phosphate de chaux. — Mais ce n'est pas une contrée industrielle : manquant de houille, elle ne réduit pas elle-même ses minerais; elle les exporte.

Le commerce, avec la France surtout, est assez important; les exportations consistent surtout en vins, froment, moutons, fruits, laine, minerai de fer, cigarettes, phosphates (de 3 à 4 milliards de francs par an).

La population, très mêlée, se compose de Français et d'indigènes : Berbères, l'élément le plus ancien, généralement agriculteurs et sédentaires; Arabes, restés nomades pour la plupart (Bédouins); Maures, mélange de Berbères, d'Arabes, de Turcs, fixés surtout dans les villes côtières. Un lien commun les unit, la religion musulmane.

L'Algérie, ayant à sa tête un gouverneur général, est divisée en deux colonies administratives : l'Algérie septentrionale et

l'Algérie méridionale. La première comprend trois départements, ayant pour chefs-lieux Alger (230.000), Oran (151.000) et Constantine (94.000), qui sont les principales villes du pays. A signaler encore : Bône (52.000); Blida, entouré d'orangers; Tlemcen, et Sidi-bel-Abbès, au centre d'une plaine fertile. La seconde est composée des quatre territoires du Sud (Ghardaïa, Aïn-Sefra, Ouargla et Touggourt), formant une colonie distincte sous des commandements militaires. A signaler les oasis de Biskra et de Colomb-Béchar, reliées par voie ferrée à la côte.

Les routes sont nombreuses et il existe quelques voies ferrées, notamment sur la côte, et la ligne Biskra-Touggourt. Les grands ports, créés par des ingénieurs français, sont : Alger, Oran et Bône. On vient d'établir, par automobiles, la liaison entre le Sud-algérien et le Niger.

L'*Afrique occidentale française* (103 fois la Belgique; 13 $\frac{1}{2}$ millions d'hab.) comprend neuf colonies et territoires qui sont : la circonscription de Dakar, chef-lieu Dakar (34.000), résidence du gouverneur général, et l'un des rares grands ports de la côte occidentale de l'Afrique; — le Sénégal (1 $\frac{1}{4}$ million), chef-lieu Saint-Louis (18.000); — le Territoire de la Haute Volta (3 millions), chef-lieu Ouagadougou (10.000); — la Guinée française (2 millions), chef-lieu Conakry (9.000) tête de ligne d'un chemin de fer vers Kankan; — la Côte d'Ivoire (1 $\frac{3}{4}$ million), chef-lieu Bingerville; — le Dahomey (1 million), chef-lieu Porto-Novo (21.000); principal port Cotonou; — la Mauritanie ($\frac{1}{4}$ million), au N. du Sénégal; — le Niger (1 $\frac{1}{4}$ million), chef-lieu Niamey, du fleuve de ce nom au lac Tchad; — le Soudan français (2 $\frac{1}{2}$ millions), chef-lieu Bamako (16.000) sur le Niger; ces deux dernières forment géographiquement le Sud-Sahara français.

S'étendant du Sahara à la côte de l'Atlantique et du golfe de Guinée, l'Afrique occidentale française se divise en quatre régions : la plaine côtière très habitée et bien cultivée (maïs surtout, palmiers à huile, arachides, cacao); la forêt qui, parallèlement au littoral, s'étend sur une profondeur variable

(caoutchouc, gomme arabique, bois d'ébénisterie et de construction); les plateaux de l'intérieur, domaine de la savane et de la brousse (gros bétail et moutons, mais aussi culture du cotonnier); enfin les abords du désert ou région semi-désertique entre Soudan et Sahara. Les richesses minérales exploitées sont peu importantes. Les exportations consistent surtout en arachides, huile de palme, café, caoutchouc, bois; des voies ferrées, notamment de Dakar à Koulikoro, facilitent les transports.

Le Sahara français (à peu près la moitié du Sahara : 4 millions de km²) est la partie la mieux connue de ce grand désert, grâce surtout aux expéditions ayant pour buts d'établir une liaison entre l'Algérie et le Niger et de pacifier des régions souffrant des pillages de tribus nomades. Quelques oasis s'y trouvent formant parfois des groupes, comme celui du Touat Tidikelt qui compte 50.000 hab. et dont le centre est In Salah.

L'*Afrique équatoriale française* (70 fois la Belgique; 4 millions d'hab.) comprend quatre régions administratives, différentes d'aspect et de productions : le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le territoire du Tchad. Situé le long de la côte, le Gabon est bordé vers l'intérieur par de larges massifs montagneux, et couvert par la forêt vierge, riche en plantes à caoutchouc. Le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari offrent les mêmes ressources que les régions voisines du Congo belge. Mais, à mesure que l'on se rapproche du Tchad, la savane et la brousse se développent sur de vastes étendues, avec la faune caractéristique de la région soudanaise : éléphants, girafes, buffles, zèbres, antilopes, etc., et, parmi les carnassiers, le lion et le léopard; aux abords des rivières, pullulent les oiseaux, surtout les échassiers; les hippopotames et les crocodiles abondent.

Ces régions exportent du caoutchouc, des bois d'ébénisterie, de l'ivoire et des noix palmistes. L'absence de voie ferrée nécessite les transports à dos d'hommes, et dans le S., l'emploi de la ligne belge Léopoldville-Matadi (celle de Brazzaville à l'Atlantique est en construction).

L'Afrique équatoriale française forme un gouvernement général, dont la capitale est Brazzaville (40.000), sur le Stanley-Pool.

Les chefs-lieux des quatre territoires sont : Libreville, sur la côte, à l'estuaire du fleuve Gabon, pour le Gabon ; — Brazzaville pour le Moyen-Congo ; — Bangui, sur la rivière Oubangui, pour l'Oubangui-Chari ; — Fort-Lamy, sur le Chari inférieur, pour le territoire militaire du lac Tchad. — La France administre la presque totalité du Cameroun, chef-lieu Yaoundé (p. 72).

Le *Somali français* ou côte française des Somalis, sur le golfe d'Aden, a pour chef-lieu Djibouti (20.000 hab.), qui doit son importance à son arrière pays, l'Éthiopie, auquel il est relié par la voie ferrée atteignant Adis Abeba. Il exporte surtout du café et des peaux.

Madagascar (20 fois la Belgique, 3.600.000 hab.), malgré le voisinage de l'Afrique, forme un monde à part, absolument distinct du continent africain par son sol, sa faune, sa flore et ses habitants. Débris d'un continent disparu, c'est un haut plateau, surmonté de massifs dont certains sont volcaniques, s'abaissant doucement vers l'ouest et se terminant par une plaine côtière. Traversée en son milieu par le tropique du Capricorne, l'île a un climat chaud, tempéré par l'altitude, et soumis au régime des moussons. Le littoral a des cultures tropicales, principalement le riz, le manioc, le maïs, la canne à sucre, la vanille, le café, le cacao, le cotonnier et le raphia. La forêt, qui forme une ceinture autour des régions centrales quasi dénudées, produit des bois précieux (acajou, ébène, sagoutier) et des essences à caoutchouc. Les savanes de l'intérieur conviennent à l'élevage : bêtes à cornes, chevaux, moutons et autres animaux domestiques importés. Les exportations consistent surtout en : manioc, riz, peaux, vanille et graphite.

Madagascar a pour chef-lieu Tananarive (70.000) à l'intérieur, et pour ports Tamatave, Diego Suarez et Majunga.

Administrativement sont rattachées à Madagascar les îles Comores, Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, dans l'océan Indien, et un secteur des terres antarctiques au S. de ces îles.

Îles voisines de Madagascar. La France possède encore, à l'ouest de Madagascar, l'île de la Réunion (185.000 hab.;

chef-lieu Saint-Denis), qui produit surtout la canne à sucre, le café et la vanille, et les îles Comores (97.000 hab.), dont la principale est Mayotte.

Colonies belges. — La Belgique possède en Afrique centrale le Congo belge et est chargée d'administrer les territoires du Ruanda et de l'Urundi (au total 82 fois la Belgique et 15 millions d'habitants; voir p. 70 et le fascicule intitulé : Géographie du Congo belge).

Colonies portugaises. — Le Portugal possède les îles Açores et Madère qui, administrativement, font partie intégrante du Portugal (voir p. 74), les îles du Cap Vert, du Prince et de Saint-Thomas, la Guinée portugaise, le Congo portugais composé de l'Angola et du territoire de Cabinda, l'Est-Africain portugais ou Mozambique. Le tout a une superficie de $2\frac{1}{2}$ millions de km² et une population de $9\frac{1}{4}$ millions d'habitants. Ces colonies jouissent d'une autonomie partielle : administrations financière et civile propres à chacune.

L'Angola (42 fois la Belgique; 4 millions d'hab.) est la plus grande des colonies du Portugal, s'étendant du cours inférieur du Congo jusqu'au dernier cours d'eau permanent, le fleuve Counéné, au-delà duquel commence la région désertique du Kalahari. Partie du haut plateau sud-Africain, l'Angola descend par gradins jusqu'à une plaine côtière étroite le long de l'Atlantique; on y cultive le cotonnier et la canne à sucre, et sur les plateaux, le blé et le maïs; ces plateaux offrent aussi des conditions favorables pour l'élevage, mais les principaux articles d'exportation sont le café, le maïs, des diamants, du sucre et de l'huile de palme, et un peu de cuivre et d'or. Cette colonie se compose des territoires autrefois dénommés Congo portugais, Angola, Benguéla et Mossamedès; on y comprend aujourd'hui l'enclave de Cabinda, au nord de l'embouchure du Congo. Son chef-lieu est Saint-Paul de Loanda, port sur l'Atlantique; un autre port est Lobito, d'où part une voie ferrée qui doit atteindre le Katanga (près de 1.000 km. construits).

Le *Mozambique* (36 fois la Belgique; $3\frac{3}{4}$ millions d'hab.) ou Est-Africain portugais, s'étend le long de l'océan Indien, de la baie de Delagoa jusqu'au fleuve Rovouma. Sa côte est comprise dans la zone des moussons et a des cultures tropicales : canne à sucre, cotonnier et palmier surtout. Les forêts de l'intérieur fournissent du caoutchouc. Le littoral, quoique très chaud, humide et par conséquent malsain, a une grande importance, car il est le débouché vers la mer de la Rhodésie et du Transvaal. Aussi y trouve-t-on des ports très actifs, par lesquels se fait le commerce extérieur : Lourenço-Marques (38 m.), chef-lieu, débouché du Transvaal par voie ferrée; Beira, où aboutit la voie ferrée venant de Salisbury; Chindé, d'où les chaloupes à vapeur remontent le Zambèze jusqu'à Zoumbo, à la limite de la Rhodésie; Mozambique, bâti dans un îlot et l'une des escales de la navigation dans l'océan Indien occidental.

Iles du cap Vert, du Prince, de Saint-Thomas et Guinée portugaise. Ces colonies n'ont qu'une importance secondaire : les îles du cap Vert, îles volcaniques au nombre de 14, situées à 570 km. du cap le plus occidental de l'Afrique, ont environ 150.000 hab. et pour chef-lieu Cidade de Praija dans l'île Santiago; elles servent surtout d'escale pour les navires allant en Amérique du Sud ou en Afrique australe et possèdent des dépôts de charbon. Les îles du Prince et de Saint-Thomas, situées dans le golfe de Guinée (64.000 habitants), produisent, la dernière surtout, du cacao cultivé dans les parties basses et exporté en grandes quantités (15 % de la production mondiale). La Guinée portugaise avec les îles Bissagos (290.000 hab.) a pour chef-lieu Bolama, dans l'île de ce nom; la région côtière est occupée par la mangrove, mais la forêt vierge qui lui succède vers l'intérieur est riche en palmiers à huile; elle exporte des arachides, du caoutchouc, des huiles, de la cire et des peaux.

Colonies italiennes. — L'Italie possède en Afrique : avec façade sur la Méditerranée, la Libye; avec façade sur la mer Rouge, l'Érythrée; le long de l'océan Indien, le Somali italien.

L'ensemble a une superficie de $2\frac{1}{4}$ millions de km² et une population qui approche $1\frac{3}{4}$ million d'habitants.

La *Libye* (55 fois la Belgique, $\frac{3}{4}$ million d'hab.) se compose en majeure partie de régions désertiques et se divise en Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan et oasis de Cufra dans le désert libyque. La Tripolitaine (chef-lieu Tripoli, 60.000) est la façade du Sahara oriental sur la Méditerranée : une plaine côtière et basse, assez étendue vers le sud, au sud du golfe de la grande Syrte, très étroite au sud de Tripoli où le djebel Refousa atteint presque la mer, et ici relativement fertile. Le Fezzan, situé plus au sud, dans le Sahara oriental, est une région d'oasis au nord du massif de Tibesti et la principale en est Mourzouk (10.000). La Cyrénaïque (chef-lieu Benghazi, 30.000) s'étend entre le golfe de la Grande Syrte et l'Égypte; elle serait probablement aussi désertique que la Tripolitaine orientale si l'augmentation de l'altitude dans le plateau de Barca ne provoquait des pluies et par conséquent la culture (orge, bananiers, oliviers) et un peu d'élevage (gros bétail). Deux grandes oasis sont à citer, dans la partie italienne du désert de Libye, celle de Cufra et celle de Taiserbo.

L'*Érythrée* (4 fois la Belgique, $\frac{1}{3}$ million d'hab.) s'étend le long de la mer Rouge, depuis la côte française des Somalis, au sud, jusqu'au Soudan anglais, au nord; cette zone côtière et l'archipel des Dahlak produisent du maïs, du tabac, du café et du sisalagave, et sur les bas fonds on pêche des huîtres perlières; deux ports : Massaoua et Assab. L'intérieur a plus d'importance économique : s'étendant sur le versant nord du plateau abyssin, il est propice à l'élevage du bétail, surtout moutons et chèvres. Le chef-lieu est Asmara (15.000) dans l'intérieur, relié par voie ferrée à Massaoua. Lorsque cette voie aura atteint l'Éthiopie, Massaoua jouera, pour l'Abyssinie septentrionale, le même rôle que Djibouti pour l'Abyssinie méridionale.

Le *Somali italien* (16 fois la Belgique, $\frac{2}{3}$ million d'hab.), du golfe d'Aden à la colonie de Kenya, a pour ressources principales l'agriculture et l'élevage (cotonnier, canne à sucre et maïs); son chef-lieu est Mogadisciu (20.000) sur la côte.

Colonies espagnoles. — L'Espagne possède en Afrique : les présides, sur la côte méditerranéenne et le Rif ou protectorat espagnol sur le Maroc septentrional (voir p. 68); le Sahara occidental espagnol; la Guinée espagnole. Les îles Canaries font partie intégrante de l'Espagne (voir p. 73-74). L'ensemble de ces colonies a une superficie de 340.000 km² et une population d'un million et demi d'habitants.

Le *Sahara occidental espagnol* comprend trois parties : le petit territoire de l'Ifni, le Rio de Oro et le territoire de l'Adrar; l'Espagne n'y occupe effectivement que Villa Cisneros et le cap Juby.

La *Guinée espagnole* comprend le Rio Mouni (chef-lieu Bata), enclavé dans l'Afrique équatoriale française; les îles Fernando-Po et Annobon dans le golfe de Guinée; l'île Corisco non loin de la côte. Le chef-lieu est Santa Isabel dans l'île Fernando-Po. Les exportations consistent surtout en produits du palmier.

CHAPITRE VI.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE.

La caractéristique économique du continent africain, c'est le rôle minime que ce continent a joué, jusque tout récemment, dans l'économie mondiale : en 1910, l'Afrique ne contribuait que pour 33 pour mille à l'importation de tous les pays de la Terre et seulement pour 36 pour mille à l'exportation. L'Afrique était, hier encore, un continent jeune au point de vue économique, surtout à cause des difficultés qui s'opposaient au transport des marchandises et à cause de la possibilité pour les industries européennes de se fournir ailleurs des matières premières nécessaires. Depuis la fin du siècle dernier, l'Europe et l'Amérique ont vu leurs besoins en matières premières grandir d'une façon continue : aussi a-t-on travaillé au développement économique du continent africain dont les richesses seront de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'il sera mieux connu.

Rapports avec les autres continents. — Alors que la mer est pour l'Europe surtout une voie de communication très intensivement mise à profit pour les relations commerciales, les océans n'ont été, jusqu'en ces derniers temps, pour l'Afrique, qu'une barrière la séparant des autres continents, barrière cependant moins effective en deux régions : sur la côte orientale où très tôt des rapports existèrent avec l'Asie des moussons ; sur la côte septentrionale où la Méditerranée joue depuis l'antiquité le rôle de voie de liaison entre les régions de son bassin.

Ce caractère hostile de la mer sur le pourtour du continent africain est dû, pour la plus grande partie, à la forme massive du continent, au peu d'indentation de la côte qui presque nulle

part n'offre de golfes, estuaires ou baies convenables pour des ports naturels, à la non existence de voies naturelles de pénétration à l'intérieur des terres (la plupart des fleuves sont, non loin de leurs embouchures, barrés par des rapides ou des chutes), à la forme de la région côtière qui est parfois une falaise plus ou moins abrupte et dont, lorsqu'elle est en pente douce, l'accès est rendu difficile par une barre vraiment dangereuse.

Aussi, sauf de rares exceptions, la mer ne favorisa pas l'évolution économique de l'Afrique. Pendant plusieurs siècles, les navires européens ne firent que suivre les côtes, pour contourner le continent et atteindre l'Asie : c'était, jusqu'à l'ouverture du canal de Suez, une très grande voie commerciale maritime, mais aux escales rares, et très peu avaient pour but le commerce avec les Africains ou l'extension du développement économique à l'intérieur du continent, sauf cependant en Afrique australe.

Aujourd'hui, la situation s'est modifiée et cette évolution est due uniquement à des Européens : les indigènes d'Afrique n'ont pas encore atteint le stade de civilisation nécessaire pour y coopérer directement. Grâce à des travaux considérables, des ports nombreux ont été établis en différents endroits et des lignes régulières de navigation en desservent les principaux, tant sur la côte occidentale (Casablanca, Dakar, Matadi, Le Cap) que sur la côte orientale (Port Élisabeth, East London, Durban, Lourenço Marques, Beira, Dar es Salam, Mombasa, Djibouti), sans compter les ports méditerranéens (Oran, Alger, Tunis, Alexandrie, Port-Saïd), ceux de la mer Rouge (Suez, Port Soudan, Massoua) et ceux des îles (Tamatave, Funchal, Las Palmas).

Rapports à l'intérieur du continent. — Avant la mainmise des Européens sur la plus grande partie de l'Afrique, les voies de communication intérieures étaient, à part les biefs navigables des fleuves et de leurs affluents ainsi que les lacs, bien peu développées et les moyens de transport tout à fait primitifs. Le grand désert séparant l'Afrique du nord de l'Afrique centrale fut pendant un certain temps une barrière économique; l'introduction du chameau comme monture et bête de somme y favorisa les relations commerciales par caravanes entre le

Soudan et le rivage septentrional et réciproquement. Par contre la grande forêt équatoriale est un obstacle qui aujourd'hui n'est pas encore surmonté complètement.

Les régions de savane, très étendues en Afrique, convenaient mieux pour l'établissement de voies de communication, mais l'existence de la mouche tsé-tsé rend impossible, dans les régions chaudes, l'emploi de bovidés ou de chevaux comme bêtes de somme ou de traction.

Et presque partout, le moyen de transport le plus employé était l'homme : de longues files de porteurs noirs suivaient des sentiers en zigzags, portant sur le dos ou sur la tête des charges moyennes de 25 kilogrammes et faisant des étapes moyennes 25 kilomètres par jour.

Aujourd'hui, si les caravanes de chameaux à travers le Sahara, les files de porteurs à travers la savane, les chariots tirés par des bœufs dans l'Afrique australe continuent le même travail de transport de marchandises, ce n'est plus pour parcourir des centaines de kilomètres, mais pour apporter à des centres commerciaux européens établis un peu partout à l'intérieur, les produits des régions voisines et pour en emporter des marchandises d'origine européenne. Ces centres commerciaux sont reliés à la côte soit par des voies ferrées, soit par des voies navigables, soit par des routes parcourues par des automobiles, souvent par les unes et par les autres alternativement.

Dans toutes les colonies européennes, de même qu'en Égypte et aussi en Éthiopie, le réseau des routes carrossables s'accroît chaque jour. Les fleuves (notamment le haut et le bas Niger, le Nil et le Congo moyen) et leurs affluents (notamment le Kasai, l'Ubangi inférieur et la Bénoué) sont, de même que la plupart des lacs de l'Afrique orientale, de mieux en mieux connus et sillonnés par des bateaux de transport. Certaines parties non navigables de fleuves surtout du Congo et du Nil, ont été doublées d'une voie ferrée qui permet aux marchandises et aux voyageurs de passer d'un bief navigable dans un autre bief navigable; ou bien des travaux d'art ont été construits qui permettent à la navigation à vapeur d'atteindre des points éloignés de la côte (une écluse au barrage d'Assouan a allongé jusqu'à Wadi Halfa

le trajet des bateaux venant du Caire.) Enfin des réseaux de chemins de fer ont été établis, relativement denses dans l'Afrique septentrionale (Tunisie, Algérie, delta du Nil, Maroc) où trois lignes pénètrent jusque dans la région désertique saharienne, plus dense encore en Afrique australe (provinces du Cap surtout, Orange et Transvaal), tandis que de nombreux chemins de fer partant de multiples points côtiers s'enfoncent quelque peu dans le continent et sont l'amorce de voies de pénétration profonde.

Trois voies ferrées méritent une mention spéciale : d'abord celle qui doit relier Le Cap au Caire, transcontinental S.-N. dont plusieurs tronçons sont en exploitation, savoir du Cap à Bukama par Kimberley, Mafeking, Bulawayo, Broken Hill et Élisabethville, de Kongolo à Kindu, de Ponthierville à Stanleyville, de Khartoum à Wadi Halfa par Berber, d'Assouan au Caire et de là soit à Alexandrie, soit à Damas par Jaffa (la liaison par voies d'eau ou par routes carrossables est établie entre ces divers tronçons); ensuite celle qui doit réunir la côte occidentale à la côte orientale, transcontinental W.-E. dont plusieurs tronçons sont en exploitation, savoir de Lobito ou de Benguéla au delà de Bihé (les travaux sont activement poussés vers le Katanga), puis de Chilongo soit à Beira par Élisabethville, Bulawayo et Salisbury, soit à Dar es Salam par Bukama (le Congo de Bukama à Kabalo), Kabalo, Albertville (le Tanganika d'Albertville à Kigoma), Kigoma et Tabora; enfin celle qui doit réunir le réseau algérien à celui de la Nigéria ou du moins au cours moyen du Niger, voie transsaharienne qui ne sera probablement pas établie de si tôt, car des expéditions en auto à travers le Sahara ont démontré que l'auto pouvait y remplacer économiquement le chemin de fer.

Pour les communications extra-rapides, des services de transport par avion ont été créés au Congo belge, dans la région du Nil et dans les possessions françaises du Nord, celles-ci en liaison avec des lignes régulières européennes.

L'Afrique dans l'économie mondiale. — Ce n'est que depuis relativement peu d'années que l'Afrique joue un rôle quelque peu marqué dans l'économie mondiale : ce rôle n'est

devenu important que depuis le développement des voies de communication et des moyens de transport dans l'immense continent.

Naguère seuls des produits cueillis ou ramassés par les indigènes (ivoire, copal, gomme arabique, caoutchouc, huile de palme) étaient lentement transportés à dos d'homme vers les ports ou les comptoirs européens. Mais les moyens de transport modernes ayant de plus en plus remplacé le portage, à cette phase de la cueillette succéda, sans cependant la supprimer, la phase de l'agriculture dirigée par des Européens et effectuée par eux-mêmes dans les régions de climat tempéré chaud, tandis qu'ils se servent des indigènes comme ouvriers agricoles dans les régions de climat équatorial et tropical. Bientôt l'on vit s'établir de grandes sociétés agricoles ou de plantation pour produire notamment du café, du cacao, des arachides, de l'huile de palme, de l'huile palmiste, du sucre de canne, du riz, du tabac et du caoutchouc (régions très chaudes et très humides), du coton (régions avec au moins une saison sèche, notamment Soudan anglais et Égypte), des noix de coco (régions littorales), des raisins, des fruits et des primeurs, des olives (régions du nord-ouest), du sisalagave (région orientale). Par ailleurs, là où le climat le permet, ce fut l'élevage qui se développa pour fournir à l'exportation des peaux surtout, aussi de la laine (Afrique du Sud et pays de l'Atlas) et de la viande frigorifiée.

Dans le domaine des matières premières tirées du sol par des exploitations minières, l'Afrique est devenue un producteur important, mais grâce aux Européens : notamment du minerai de fer dans les montagnes du Rif, en Algérie, Tunisie et Katanga; du minerai de cuivre dans le Katanga et en Afrique australe; de l'or en Afrique australe (Witwatersrand et Johannesburg, premier producteur du monde) et au Congo belge (Kilo, Moto); des diamants en Afrique australe (Kimberley et Prétoria) et au Congo belge (Kasaï); du phosphate de chaux dans les pays de l'Atlas; de la houille au Natal, Transvaal, Rhodésie du Sud, Nigéria, Congo belge; du zinc et du plomb en Algérie et

Tunisie; du platine en Afrique du Sud; du pétrole en Égypte; des roches à radium au Katanga.

Le développement de ces exploitations minières a modifié considérablement l'activité humaine dans les régions où elles se sont installées; notons particulièrement l'évolution du jardinage en industrie maraîchère. De même d'ailleurs, les plantations créées par les Européens ont donné naissance soit à des industries agricoles, telles les fabriques d'huile et de savon, les usines pour la préparation du sisalagave ou pour la production du sucre de canne, soit à des industries textiles, telle l'industrie cotonnière en Égypte.

L'Afrique possède un élément de progrès industriel peu mis en œuvre jusqu'ici : les chutes et rapides de ses cours d'eau; des projets nombreux ont été présentés pour capter la force de ces chutes en vue de produire de l'électricité; celle-ci serait utilisée par les chemins de fer et de nombreuses industries (chutes Victoria, chutes de Livingstone, etc.).

Les richesses minérales de l'Afrique ne sont pas encore toutes connues et encore moins toutes exploitées; l'augmentation des voies de communication rapides permettra de plus en plus de tirer de ce continent des minerais utiles pour les usines des pays civilisés.

Les productions animales s'augmenteront considérablement quand le domaine de l'élevage des bovidés et des chevaux se sera agrandi de toutes les régions où la mouche tsé-tsé s'oppose à cet élevage; d'autre part, ces productions animales sont déjà en progrès intense dans les régions centrales d'une certaine altitude où les Européens établissent de grandes fermes (région du Kivu notamment), ou bien font évoluer vers l'élevage moderne l'élevage indigène, déjà important (Ruanda-Urundi notamment).

Les exploitations agricoles et de plantation sont susceptibles d'un plus grand rendement dans presque toutes les régions, surtout si la main d'œuvre indigène devient plus habile; elles pourront s'étendre considérablement dans les régions sèches, par le développement de l'irrigation.

Mais actuellement encore, ce sont les entreprises agricoles et d'élevage qui fournissent la plus grande partie des productions du continent africain; celui-ci n'est pour ainsi dire en rapport, au point de vue du commerce extérieur, qu'avec des pays d'Europe (les métropoles des colonies surtout), mais de plus en plus, les États-Unis d'Amérique y augmentent leurs intérêts.

TROISIÈME PARTIE

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'AFRIQUE

Divisions du continent africain. — Le facteur physique le plus important dans la géographie de l'Afrique, c'est le climat; et dans les conditions climatiques, l'élément qui entre surtout en ligne de compte, c'est la pluie. En se basant sur les diverses variétés de climat, ces divisions sont au nombre de douze, qui ont été signalées et caractérisées ci-devant, pp. 36-37. Nous nous en tiendrons, pour pouvoir donner des aperçus très synthétiques, à la division en trois grandes régions géographiques : celle des terres à climat torride et pluies équatoriales, celle des terres à climat tropical et celle des terres à climat tempéré chaud, les deux dernières se trouvant à la fois au nord et au sud de la première ¹.

A. — GRANDE RÉGION GÉOGRAPHIQUE A CLIMAT TORRIDE ET A PLUIES ÉQUATORIALES.

Son étendue et ses limites. — Cette grande région géographique comprend : 1° toute la plaine centrale congolaise (ou dépression du Congo), traversée par l'équateur et atteignant vers le nord les environs du 5° lat. N., et vers le sud les environs du 8° lat. S., tandis que vers l'est, elle se termine aux contreforts de la chaîne occidentale de la grande fracture;

¹ Voir *Atlas classique*, carte 123^{bis} du premier tirage ou carte 57 du deuxième tirage.

2° la région comprise entre cette dépression centrale et l'Atlantique; 3° une bande côtière dans le Cameroun, la Nigéria et tout le long du golfe de Guinée jusqu'aux environs du cap Vert, de 350 km. de largeur au maximum. Cette grande région ne se prolonge pas jusqu'à l'océan Indien, parce que les conditions altimétriques de l'Afrique orientale s'opposent à l'extension du climat équatorial vers l'Est.

Ses subdivisions. — Bien que ci-dessus cette grande région ait été subdivisée en trois parties, elle n'en forme cependant qu'un tout à l'aspect géographique très homogène.

Ses caractères physiques. — Trois caractères physiques sont surtout importants : l'altitude, la température et les pluies.

Altitude et relief. Toute la région est composée presque uniquement de plaines basses, soit plaine centrale du Congo, dont l'altitude n'atteint jamais 500 mètres, soit plaine côtière atlantique, notamment la plaine du Bas Niger qui ne dépasse pas 200 mètres. Le relief est partout peu accentué, sauf dans les monts de Cristal et sur le pourtour de la région où les rivières peuvent avoir creusé de profondes vallées.

Température. Elle est très élevée toute l'année (entre la moyenne du mois le plus chaud et celle du mois le moins chaud, il y a à peine trois degrés centigrades de différence), se tenant, tout le temps que le soleil éclaire, au-dessus de 25°, mais s'abaissant sensiblement pendant les nuits, sans que celles-ci soient jamais vraiment froides. Il n'y existe pas de distinction marquée entre saisons chaudes et saisons froides.

Pluies. Cette grande région fait partie de la zone des calmes équatoriaux (dépression du Congo et sa façade atlantique) ou de la zone des moussons (côte de Guinée et du Cameroun). Le soleil, à midi de chaque jour de l'année, se trouve au zénith ou bien près de ce point; le sol s'échauffe considérablement pendant le jour, et la température est très élevée. L'atmosphère fortement échauffée tient en suspension de grandes quantités de

vapeurs d'eau provenant de l'évaporation intense; cette vapeur s'élève dans des couches de plus en plus froides, se condense et tombe en pluies presque journalières. Toute l'année est humide : il n'existe pas de distinction marquée entre saisons sèches et saisons humides, mais plutôt des périodes plus humides et des périodes moins humides. La quantité d'eau tombée annuellement dépasse deux mètres ou est voisine de deux mètres; elle atteint même en certains endroits six mètres.

Végétation. La végétation est extraordinairement luxuriante à cause de la chaleur et de l'humidité constantes, à cause aussi de la fertilité du sol sur lequel s'entassent des débris végétaux nombreux formant une couche épaisse d'humus où les racines des arbres trouvent une nourriture abondante. La forêt vierge est un fouillis inextricable de végétaux, grands arbres, lianes et sous-bois très fourni.

Lorsque, par suite de l'éloignement de l'équateur ou par suite de l'augmentation de l'altitude, les conditions climatiques changent, notamment lorsqu'une saison sèche apparaît, la végétation prend un caractère autre : c'est alors la savane faisant partie de la région géographique à climat tropical, mais souvent par les vallées, la forêt vierge s'immisce dans la savane et celle-ci est alors entrecoupée de forêts-galeries le long des cours d'eau.

Aptitudes économiques. — Presque toute la richesse de cette région géographique consiste en bois de construction, bois d'ébénisterie, palmiers à huile, arbres à kola et lianes à caoutchouc.

Elle est en effet le domaine de la forêt vierge ou équatoriale caractérisée par la variété considérable des espèces et la quantité extraordinaire de végétaux sur un espace déterminé. La forêt équatoriale n'a pas de repos végétatif apparent : elle est toujours verte; on y trouve notamment des palmiers à troncs élevés et feuilles immenses, entre autres l'élaïs, des raphias, arbres à kola, bambous croissant à vue d'œil et atteignant 50 mètres de hauteur, tecks, faux cotonniers, acajous, arbres à copal, arbres et lianes à caoutchouc, ébéniers, fougères arborescentes, etc.,

avec un sous-bois très abondant et très serré formé de palmiers nains, d'arbustes, de fougères, de bananiers, de légumineuses, de lianes, d'épiphytes et de plantes parasites.

Dans certains endroits la forêt vierge primitive ayant été détruite soit par l'incendie soit par l'homme pour y établir des villages et des cultures est remplacée naturellement par une forêt vierge secondaire composée d'espèces tendres et d'arbres à croissance rapide et par conséquent d'une valeur économique moindre; dans d'autres endroits périodiquement inondés par les crues des fleuves, le sous-bois est pour ainsi dire inexistant; dans d'autres, la forêt, à cause de la nature du sol ou de la déclivité du terrain, prend un aspect un peu différent de celui de la forêt équatoriale typique.

Les animaux qui vivent dans cette région géographique sont surtout des arboricoles comme les singes et des oiseaux percheurs comme les perroquets; on y rencontre aussi des éléphants.

Caractères humains. — La forêt équatoriale est en général hostile à l'homme; aussi la densité de population y est-elle très faible, guère plus forte que celle des régions désertiques. On n'y rencontre que quelques établissements humains, notamment là où la forêt est moins dense ou dans les rares clairières, quelquefois le long des cours d'eau; les habitants vivent de la chasse et de la pêche.

Mais dans la zone de transition qui sépare la forêt équatoriale proprement dite de la savane proprement dite, de nombreuses tribus ont construit des villages assez prospères : les indigènes, après avoir défriché, y font cultiver par leurs femmes et leurs esclaves, des bananiers, des patates douces, du millet, du manioc, etc., tandis qu'eux-mêmes se livrent à la chasse, à la pêche, à la fabrication des armes, à la cueillette du caoutchouc, à la recherche du copal; des plantations de palmiers et de caféiers y ont été établies par les Européens.

La forêt équatoriale abrite des peuplades de civilisation tout à fait inférieure, bantoues au Congo et dans le Cameroun, nigritiennes en Guinée, et notamment quelques groupements de pygmées.

B. — GRANDE RÉGION GÉOGRAPHIQUE A CLIMAT TROPICAL.

Son étendue et ses limites. — Elle comprend la majeure partie du continent africain et l'île de Madagascar, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas de la région à climat torride et pluies équatoriales (voir ci-dessus) ou de la région à climat tempéré chaud (voir ci-après). Au nord, elle s'étend jusqu'aux contreforts méridionaux de l'Atlas et aux confins sud de la plaine de Tripolitaine et de Cyrénaïque et du delta du Nil; au sud, elle s'étend jusqu'à la province du Cap, la Rhodésie du sud et le Natal; elle n'est pas divisée en deux tronçons par la région à climat torride, mais s'étend sur toute l'Afrique orientale même aux environs de l'équateur.

Ses subdivisions. — Cette immense région géographique se subdivise en trois parties bien distinctes dont chacune pourrait être considérée comme région géographique, savoir : 1° les déserts chauds qui sont le désert de Sahara (plus de 7 millions de kilomètres carrés, avec le désert de Libye), le désert arabe, le désert de Nubie, le désert de Kalahari et le littoral oriental du cap Guardafui jusque Zanzibar; 2° les pays de moussons qui sont l'île de Madagascar et la côte orientale depuis Zanzibar jusque Lourenço-Marques; 3° les plateaux intertropicaux qui sont le Soudan, l'Éthiopie, toute l'Afrique orientale depuis l'Éthiopie jusqu'au Natal (sauf le littoral de l'océan Indien), le plateau de Lunda, le bassin du Zambèze.

Ses caractères physiques. — Le climat tropical est caractérisé principalement par une température élevée. Quant aux pluies, il faut distinguer : *a)* le climat tropical à deux saisons pluvieuses, l'une de trois mois, l'autre de deux mois environ, séparées par deux saisons sèches dont l'une est plus longue que l'autre, climat souvent dénommé subéquatorial; *b)* le climat tropical à une seule saison pluvieuse, localisé aux environs des tropiques, là où le soleil ne passe qu'une fois par an au zénith, et aussi dans les pays de moussons, mais ici avec une saison pluvieuse

alternant avec une saison sèche d'égale durée; c) le climat désertique chaud où la quantité de pluie tombée en un an — du moins dans les parties d'altitude peu élevée — est inférieure à 250 mm., souvent à peine appréciable et quelquefois nulle.

Déserts chauds. Ces déserts chauds, dont le Sahara est le type, sont dus aux vents alisés qui soufflant régulièrement de régions relativement froides vers des régions plus chaudes sont des vents secs parce que l'humidité qu'ils transportent ne peut se condenser dans une atmosphère plus chaude; ils ne déversent de la pluie que sur les hautes montagnes. A cette cause générale s'ajoute l'influence de chaînes montagneuses qui, comme c'est le cas pour les Drakensbergen, forcent l'alisé du sud-est à déposer son humidité aussitôt après avoir quitté la mer, ou qui, comme c'est le cas pour l'Atlas, retiennent l'humidité que transporte l'alisé du nord-est. La zone désertique nord-africaine a une solution de continuité entre le désert libyque et le désert arabe par suite du passage du Nil dont les eaux de crue remplacent les eaux de pluie.

Ces déserts n'ont pas de limites bien précises : vers le nord le Sahara se transforme petit à petit au fur et à mesure que le climat tropical fait place au climat tempéré chaud; vers le sud, sous l'influence de vents venant des régions subéquatoriales, notamment la mousson de Guinée, il évolue en une steppe semi-désertique, puis en savane, dès que le climat désertique chaud se modifie en climat tropical à une saison de pluie.

Si, d'une façon générale, ces déserts chauds sont de vastes étendues de roches nues, de montagnes dont la partie inférieure des versants est aride, de cailloux et surtout de sable fin provenant de la désagrégation des roches, il n'est pas très rare d'y rencontrer des endroits où l'humidité provenant d'une source, d'une résurgence ou d'un puits rend la fertilité au sol, (oasis). Il arrive aussi que des averses d'une assez longue durée, tombant sur les montagnes, produisent des torrents dévastateurs qui vont se perdre sans profit dans le sable. Le Kalahari est

moins désertique que le Sahara; c'est plutôt, sauf dans le sud, un pays de steppe pauvre.

La température de ces déserts chauds est généralement très élevée pendant le jour, surtout pendant l'été (souvent plus de 50° dans le Sahara en juillet), mais froide la nuit (en hiver la gelée pendant la nuit n'est pas rare). Une partie de l'année est nettement moins chaude que l'autre.

Pays de moussons. Ils sont caractérisés par deux saisons nettement différenciées et alternant en un an : la saison sèche lorsque le vent souffle du continent vers la mer; la saison humide lorsque les terres sont plus échauffées l'été : le vent venant alors de l'océan apporte de l'humidité (Madagascar). La température est élevée dans les parties basses, moins chaude sur le rebord des plateaux et sur ces derniers.

Plateaux intertropicaux. Le type de ces plateaux est le Soudan, cependant ils présentent des variantes suivant leur altitude, leur latitude et leur proximité de la mer. Ils ne jouissent pas ou peu des avantages qu'apporte la mousson pluvieuse, mais ne souffrent pas de la sécheresse continue qui rend infertiles les déserts chauds. Situés dans la zone de climat tropical à deux saisons pluvieuses, ils sont chauds, mais leur température est adoucie par l'altitude; ils sont suffisamment arrosés, mais souffrent parfois de l'irrégularité des pluies.

Ses aptitudes économiques. — Dans cette grande région géographique, les différences dues à la quantité et à la répartition des pluies, créent des subdivisions nettement différenciées : les déserts chauds sont des pays très pauvres sans végétation et sans faune importantes; les pays de moussons sont riches, avec végétation développée et faune considérable; les plateaux intertropicaux forment comme la transition entre les déserts chauds et les pays de moussons.

Déserts chauds. Le Sahara a une grande partie de sa surface formée de sable sec où la végétation est très rare par suite du manque d'humidité dans le sol et de précipitations

atmosphériques; les rares végétaux sont adaptés à un régime sec (plantes xérophiles); mais si une nappe aquifère souterraine donne naissance à une source ou permet d'obtenir de l'eau par un puits ou bien si une dépression jouit d'un peu d'humidité, une oasis se forme qui produira des palmiers d'abord, puis, par l'activité de l'homme établissant des canaux d'irrigation, des céréales (maïs, froment, orge), des légumes (fèves, melons, pois, lentilles) et des fruits (dattes, figues, oranges, citrons, etc.). La vallée du Nil peut être considérée comme une grande oasis. L'emploi du chameau pour les caravanes a créé dans ce désert des itinéraires par où les productions des oasis et du Soudan sont transportées vers les pays du Nord. — Le Kalahari n'est vraiment désertique que dans sa partie méridionale; la partie centrale est steppique et le nord, à cause des nombreux cours d'eau et des pluies plus fréquentes, se présente avec de nombreux arbres, des buissons et aussi des marécages assez étendus. — Alors que le désert traverse le continent de l'W. à l'E. dans l'hémisphère N., il est localisé, dans l'hémisphère S., dans l'W. du continent.

Pays de moussons. Ils possèdent des forêts composées d'un petit nombre d'espèces d'arbres perdant leurs feuilles pendant la saison sèche, mais qui n'ont pas l'importance économique de ceux des forêts équatoriales; ces pays possèdent aussi de grands espaces couverts d'une herbe souvent haute dans les régions d'altitude moyenne ou d'une herbe plus courte dans les régions d'altitude plus élevée; ici, s'est développé l'élevage des bovidés et des moutons; les parties basses produisent la canne à sucre, le riz, le manioc, la vanille, le café, le tabac, le cacao. La forêt défrichée par l'homme est remplacée par des cultures de palmiers, de théiers, de maïs et aussi de cotonniers.

Plateaux intertropicaux. La végétation y devient intense pendant les saisons des pluies : les herbes atteignent plusieurs mètres de hauteur, les plantes herbacées vivaces grandissent avec une rapidité étonnante; quelques arbustes et même des arbres s'y développent. De plus en plus, l'homme y introduit la culture du cotonnier dans les parties bien irriguées, et la

culture du riz dans les parties moins hautes; mais les céréales servant à l'alimentation des habitants sont surtout le millet et le sorgho. L'agriculture et l'élevage indigènes y sont assez développés et ces régions fournissent à l'exportation du coton, de la gomme arabique, de l'ivoire et des peaux. Les conditions de vie y sont assez agréables pour les Européens quand l'altitude est assez élevée et certaines parties, tel le Katanga, possèdent des richesses minières abondantes.

Caractères humains. — Dans le Sahara, l'homme ne s'installe que là où il peut se procurer de l'eau, donc seulement dans une oasis; quelques tribus de nomades pillards parcourent cependant l'ouest du désert. Sur la limite du désert, là où la végétation commence à apparaître sous forme de steppe semi-désertique, l'indigène vit de la vie pastorale et équipe des caravanes qui transportent à dos de chameaux les produits naturels de la région. — Dans le Kalahari, la population est minimale : quelques Bakalahari nomades; les oasis y sont rares.

Dans les pays de moussons, une agriculture intensive permet une assez grande densité de population.

Sur les plateaux intertropicaux, les conditions de vie plus agréables attirent les colons européens tandis que les indigènes, grâce à l'élevage surtout, y sont en nombre assez grand.

C. — GRANDE RÉGION GÉOGRAPHIQUE A CLIMAT TEMPÉRÉ CHAUD.

Son étendue et ses limites. — En Afrique septentrionale, elle occupe tout le territoire compris entre le Sahara et la Méditerranée et en outre la plaine du Bas Nil ou delta. En Afrique méridionale, elle s'étend au sud de la région à climat tropical, c'est-à-dire au sud d'une ligne allant de la baie de Sainte-Hélène vers l'est, faisant alors un coude vers le nord en passant par Kimberley, Mafeking et Salisbury, d'où elle atteint Lourenço-Marquès en suivant la limite occidentale de la plaine du Mozambique.

Ses subdivisions. — Cette grande région, divisée géographiquement en deux tronçons, l'un septentrional, l'autre méridional, peut se subdiviser en trois parties distinctes : *a)* la région du type méditerranéen qui comprend, outre le sud-ouest de la province du Cap, toute la partie septentrionale : pays de l'Atlas, nord de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, delta du Nil; *b)* la région du type chinois comprenant le Natal et l'est de la province du Cap; *c)* les plateaux intérieurs qui sont ceux de l'Orange, du Transvaal et de la Rhodésie du Sud.

Ses caractères physiques. — Les caractères physiques les plus importants de cette grande région géographique sont : un climat tempéré chaud et l'alternance de deux saisons plus ou moins bien différenciées, l'une pendant laquelle la pluie est rare, l'autre pendant laquelle la pluie est fréquente et abondante. Mais le relief est aussi une cause de différenciation.

Les terres des bords de la Méditerranée sont caractérisées par ce fait que lorsque les rayons de soleil tombent perpendiculairement sur le tropique du Cancer, la zone des alisés est portée plus loin de l'équateur vers le nord : l'été est chaud et sec; mais quand le soleil est au zénith du tropique du Capricorne, donc en hiver, la zone des alisés se reporte plus près de l'équateur et ces pays sont alors sous l'influence des vents qui apportent de la pluie : de là des hivers pluvieux et tempérés, mais de moins en moins pluvieux au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la crête septentrionale de l'Atlas vers le sud : le plateau des Chotts est steppique et le versant méridional de l'Atlas Saharien est désertique. La partie sud-ouest de la colonie du Cap a, pour des raisons analogues, des étés secs et des hivers pluvieux, mais ici l'été se place en janvier-mars. — La végétation, en hiver, n'est pas supprimée ou endormie, car la température reste douce, mais l'été sec et chaud diminue considérablement ou arrête parfois l'activité végétative; la vraie forêt y est rare : on n'y rencontre pour ainsi dire que le maquis; la prairie toujours verte n'y existe pas.

Le Natal et l'est de la province du Cap ont un climat du type chinois, caractérisé par des précipitations atmosphériques toute l'année, plus abondantes cependant en été; une température chaude en été, mais en hiver moins chaude. Les forêts sont assez fréquentes et elles y sont bien fournies.

Les plateaux de l'intérieur sont caractérisés par des pluies peu copieuses parce que les montagnes bordières accaparent les précipitations atmosphériques, et des écarts de température assez grands à cause de l'altitude.

Ses aptitudes économiques. — La végétation spontanée ne fournit pas un grand nombre d'arbres ayant une valeur économique; mais la culture des oliviers, vignes, mûriers, orangers, citronniers, amandiers, etc., et la culture du froment sont importantes dans la zone côtière des pays méditerranéens, des théiers et de la canne à sucre au Natal. Quelques plantes herbeuses sont utilisées dans l'industrie du papier, notamment l'alfa de l'Afrique du Nord. — Quant au règne animal, cette grande région fournit des steppes herbeux pour l'élevage, surtout des moutons et des chèvres (trois millions de chèvres d'Angora dans la province du Cap). — Les richesses minérales exploitées sont importantes : du minerai de fer et des phosphates dans les pays de l'Atlas, beaucoup d'or en Afrique australe et là aussi du diamant.

Ses caractères humains. — Cette grande région est celle qui offre à la colonisation européenne le plus de facilités tant au point de vue climat qu'en ce qui concerne les conditions de vie. Dans la partie méridionale, l'indigène a été pour ainsi dire expulsé et remplacé par des colons venus d'Europe; dans la partie septentrionale, les indigènes n'ont pas été chassés, mais la population d'origine européenne est relativement considérable. Dans l'une comme dans l'autre, des méthodes modernes de culture et d'élevage ont été apportées, de nombreuses industries s'y sont développées, des richesses minérales y sont exploitées et les facilités d'exportation y sont grandes. L'influence de

l'Européen sur l'aspect géographique et les possibilités économiques y est considérable notamment par l'extension des cultures industrielles, par l'intensité de l'élevage en vue de fournir des matières premières surtout laine et peaux, par l'exploitation de gîtes miniers importants et par les transformations qu'il apporte dans les caractères géographiques des agglomérations humaines.

FIN



